

## Une grosse menace appelée Maroc planerait sur l'Espagne !

*Un rapport espagnol patauge dans de drôles de supputations*



L'accueil de Brahim Ghali par l'Espagne, un acte prémédité dont le Maroc prend pleinement acte  
*Réprobation unanime des partis politiques marocains*

Message de l'Emir de l'Etat du Koweït à S.M le Roi S.A.R le Prince Moulay Rachid reçoit Cheikh Ahmad Nasser Al-Mohammed Al Ahmad Al-Sabah



Habib El Malki loue la qualité de la coopération maroco-rwandaise



L'OMS adoube Sinopharm Livraison de 2 millions de doses du vaccin chinois



Le redressement progressif de l'activité manufacturière se confirme



# Message de l'Emir de l'Etat du Koweït à S.M le Roi

*S.A.R le Prince Moulay Rachid reçoit Cheikh Ahmad Nasser Al-Mohammed Al Ahmad Al-Sabah*



Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid a reçu, vendredi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, ministre d'Etat chargé des Affaires du Conseil des ministres du Koweït, Cheikh Ahmad Nasser Al-Mohammed Al Ahmad Al-Sabah, qui a remis à Son Altesse Royale un message de l'Emir de l'Etat du Koweït, Son Altesse Cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que

Dieu L'assiste.

Cette audience s'est déroulée en présence, du côté marocain, du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita et, du côté koweïtien, de l'ambassadeur de l'Etat du Koweït au Maroc, Abdellatif Ali Abdallah Saleh Al Yahya, et du directeur du cabinet du ministre des Affaires étrangères, Cheikh Jarrar Jaber Al-Ahmad Al Sabah.

Dans une déclaration à la presse peu avant sa rencontre, le même jour, avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le responsable koweïtien a déclaré que son pays et le Maroc sont déterminés à donner une forte impulsion à leurs relations bilatérales au service des intérêts communs des deux pays, soulignant que les deux pays sont animés d'une ferme volonté et de la même

vision pour conférer des perspectives prometteuses et en élargir l'éventail.

Il a évoqué à cet égard les préparatifs de la prochaine session de la commission mixte bilatérale qui devra se réunir cette année au Maroc, notant que cette rencontre constituera un tournant dans la relation bilatérale et permettra de discuter divers sujets de coopération et de renforcer les liens entre les deux pays à tous les niveaux.

Cheikh Ahmad Nasser Al-Mohammed Al Ahmad a, en outre, relevé que sa rencontre avec Nasser Bourita constitue l'occasion de s'arrêter sur les leçons à tirer de la gestion de la pandémie du coronavirus, notamment en termes de renforcement du système de santé, ainsi que l'importance d'une gestion commune de la pandémie.

Par ailleurs, le ministre koweïtien a mis en exergue "les positions historiques et honorables du Maroc" à l'égard du Koweït, rappelant la première visite de feu S.M le Roi Mohammed V au Koweït en 1961, au cours de laquelle le Souverain avait réaffirmé son plein soutien à l'indépendance du pays.

Le Maroc a été l'un des premiers pays à soutenir l'adhésion du Koweït à la Ligue des Etats arabes au lendemain de son indépendance, a-t-il poursuivi.

Le ministre a salué par la même occasion la position de S.M le Roi Mohammed VI soutenant la politique du Koweït et ses efforts pour dépasser les répercussions de la crise entre les pays du Golfe et réunifier et resserrer les rangs arabes.

## Habib El Malki loue la qualité de la coopération maroco-rwandaise

Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a salué, vendredi, la qualité de la coopération entre le Maroc et le Rwanda sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Président Paul Kagamé.

S'exprimant lors d'une cérémonie organisée par l'ambassade du Rwanda à Rabat en commémoration du 27ème anniversaire du génocide contre les Tutsi en 1994 au Rwanda, il s'est félicité de la solidarité des relations entre le Royaume du Maroc et la République du Rwanda, ainsi que de la dynamique que connaît ce partenariat, où Sa Majesté le Roi Mohammed VI et Son Excellence le Président de la République du Rwanda, Paul Kagamé ont échangé plusieurs visites marquées par l'élaboration d'un modèle novateur de coopération Sud-Sud.

Il a fait savoir que les deux chefs d'Etat partagent la même vision stratégique du développement du continent africain et croient en son potentiel, notant que la création de la Zone de libre-échange africaine (ZLE-CAF) a eu lieu sous la présidence du Rwanda lors du 10ème sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA).

Au niveau parlementaire, le président de

la Chambre des représentants s'est félicité des relations de partenariat et de coopération entre les institutions législatives des deux pays, rappelant la visite de la présidente de la Chambre des députés rwandaise au Royaume en 2018, et saluant le dynamisme croissant de la coopération parlementaire entre les deux pays.

Habib El Malki a saisi l'occasion de la commémoration du 27ème anniversaire du génocide contre les Tutsis pour évoquer que "ces crimes font partie des génocides les plus atroces du siècle passé, non seulement pour le poids des pertes humaines, mais aussi pour avoir brisé l'unité des Rwandais et les règles du vivre-ensemble et de la coexistence", exprimant sa solidarité et sa sympathie pour les familles des victimes et pour le peuple rwandais "qui s'efforce d'instaurer une culture des droits de l'Homme dans sa voie vers le développement et le progrès".

Habib El Malki a noté que cette commémoration confirme de manière tangible que les valeurs de coexistence, de respect d'autrui, de tolérance et de solidarité constituent des acquis pour la civilisation humaine dans sa lutte contre l'extrémisme et la brutalité qui s'inspirent de la propagation d'idées



sombres, s'arrétant aux leçons tirées de cette expérience, où il a appelé à affronter avec détermination les discours haineux qui alimentent les conflits raciaux, ethniques et religieux.

Le président de la Chambre des représentants a salué les efforts du Président de la République du Rwanda en faveur de la ré-

conciliation nationale et de l'unité entre les composantes du peuple rwandais, et sa contribution à l'édification d'un Etat rwandais qui part de son passé pour construire les repères de l'avenir, exprimant sa considération pour l'immense travail accompli par le Rwanda pour préserver la mémoire de cette pénible étape.

# L'OMS adoube Sinopharm

“

*Livraison de  
2 millions de doses  
du vaccin chinois*



Il vaut mieux tard que jamais. Le vaccin anti-Covid-19 Sinopharm, l'une des pierres angulaires de la campagne de vaccination nationale, a finalement reçu le feu vert de l'Organisation mondiale de la santé. En effet, l'OMS a approuvé d'urgence ce vaccin dont le Royaume aurait reçu 2 millions de doses supplémentaires ces dernières 24h. Administré à des centaines de millions de personnes à travers le monde et des centaines de milliers au Maroc, le vaccin contre le coronavirus développé par le groupe pharmaceutique chinois Sinopharm, à Pékin, restera à jamais gravé dans l'histoire. Et pour cause, c'est la première fois que l'organisation onusienne donne son autorisation en urgence à un vaccin chinois, quelle que soit la maladie concernée.

**Une efficacité estimée à 79 %**

"L'addition de ce vaccin a le potentiel d'accélérer l'accès à un

vaccin anti-Covid 19 des pays qui cherchent à protéger leurs personnels soignants et les personnes à risque", a déclaré la docteure Mariangela Simao, sous-directrice générale de l'OMS chargée de l'accès aux médicaments et aux produits de santé, prétextant que "le vaccin est facile à stocker, ce qui le rend particulièrement attrayant pour des zones disposant de faibles ressources". En ce sens, on peut dire que le Comité scientifique national a eu le nez fin en autorisant ce vaccin alors que tous les doutes étaient permis. Mais en parallèle, son efficacité ne risque pas de faire des jaloux non plus. Loin de celle déclarée par les Pfizer, Moderna et autre Spoutnik, s'établissant à plus de 90%, "l'efficacité du vaccin de Sinopharm a été estimée à 79 %", précise l'OMS. Rien de bien étonnant.

Comme nous vous l'expliquions dans notre édition du vendredi 16 avril, le vaccin Sinopharm dont le Maroc a com-

mandé 45 millions de doses dont désormais 4,5 millions ont été reçues, à l'instar des autres vaccins produits dans l'Empire du Milieu, n'a pas un taux de protection très élevé. Une révélation faite par Gao Fu, le directeur du Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies. Une déclaration qui n'est pas restée lettre morte. Elle avait provoqué un véritable tollé, à tel point que quelques jours plus tard, il était impossible de retrouver l'enregistrement desdits propos sur les réseaux sociaux chinois. En tout cas, pour pallier ce manque, deux solutions étaient envisagées.

Soit via l'ajustement du dosage en prolongeant le délai entre les deux injections, soit en augmentant le nombre d'injections. Enfin, il existe une dernière solution qui consiste à mélanger des vaccins qui utilisent différentes technologies et notamment la technologie à ARN, comme c'est le cas des vaccins Pfizer et Moderna. Cela n'empêche pas les discussions pour l'homologation d'un second vaccin chinois, le Sinovac, alors qu'un deuxième vaccin Sinopharm découvert à Wuhan, l'épicentre de la pandémie, a également demandé à être homologué par l'OMS.

**Recommandé pour les 18 ans et plus**

Mais a priori, nul besoin d'en arriver là. Les experts de l'Organisation mondiale de la santé semblent satisfaits. Ils ont recommandé deux doses du vaccin CNBG Sinopharm de

Pékin pour les personnes de 18 ans et plus. D'ailleurs, les équipes de l'OMS "sont allées sur place pour inspecter les lignes de production", précise un communiqué de l'agence onusienne. Cette homologation prend des allures de grand ouf de soulagement pour le Maroc comme l'ensemble des pays s'appuyant sur le vaccin de Sinopharm pour leurs campagnes de vaccination, soit 42 pays et territoires dans le monde. La solution miracle apportée par la Chine arrive en quatrième position derrière le vaccin d'AstraZeneca (166 pays et territoires), Pfizer-BioNTech (94) et Moderna (46).

Finalement, outre son efficacité, le dernier bémol réside dans la fréquence de livraison et les quantités reçues par le Royaume, au compte-goutte. Ce qui n'arrange pas le calendrier vaccinal du pays. Rappelons que depuis le 28 janvier et

le début de la campagne de vaccination au Maroc, seulement 4,5 millions sur les 45 millions de doses commandées ont été livrées (10%). Un accroissement de taille d'autant que les autorités sanitaires nationales ont décidé d'élargir la vaccination anti-Covid aux personnes âgées de 50 à 55 ans. Au soir du samedi 8 mai, 5.473.809 citoyennes et citoyens prioritaires ont reçu une dose, tandis que 4.390.752 personnes ont été complètement immunisées si l'on en croit le bilan quotidien émis par le ministère de la Santé. Des chiffres qui auraient pu être d'une toute autre ampleur si CNBG Sinopharm avait honoré ses commandes. Une issue de plus en plus probable. Car après l'homologation de son vaccin, l'entreprise d'Etat chinoise entend accélérer ses livraisons en direction du Maroc.

**Chady Chaabi**

## 300.000 doses d'AstraZeneca supplémentaires

Dans le cadre du programme COVAX, le Maroc aurait reçu 650.000 doses du vaccin d'AstraZeneca en provenance de Corée du Sud, qui s'ajoutent aux 300.000 doses envoyées par l'OMS en avril dernier. A l'instar de plusieurs pays africains, le programme COVAX a mis de côté 1.608.000 doses d'AstraZeneca pour le Royaume, considéré par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme faisant partie des pays et territoires à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

Pour rappel, le programme COVAX a pour objectif de garantir un accès équitable au vaccin. C'est une sorte de cerbère sanitaire codirigé par l'alliance "Gavi" pour les vaccins, l'OMS et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies. COVAX a donc la lourde tâche de garantir un accès équitable aux vaccins sur toute la planète, après qu'ils aient été autorisés pour utilisation, en sécurisant l'approvisionnement de 2 milliards de doses dans les pays qui ont mis sur ce dispositif.

## La campagne nationale de vaccination élargie pour englober les personnes âgées entre 50 et 55 ans

Le ministère de la Santé a annoncé que, dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre le nouveau coronavirus, l'opération de vaccination a été élargie pour englober les citoyens âgés entre 50 et 55 ans.

Le ministère a appelé, samedi dans un communiqué, l'ensemble des citoyennes et citoyens des catégories ciblées, à poursuivre l'adhésion à ce chantier national d'envergure, afin de réaliser l'immunité collective et ce en envoyant un SMS au numéro gratuit 1717 ou en consultant le portail [www.liqahcorona.ma](http://www.liqahcorona.ma) pour obtenir leur rendez-vous et leur lieu de vaccination.

Le ministère de la Santé a de même insisté sur la nécessité de continuer à respecter les mesures préventives et ce, avant, pendant et après l'opération de vaccination contre le virus, afin de contribuer aux efforts visant à circonscrire sa propagation, particulièrement après la découverte de nouveaux variants au Maroc.

# Une grosse menace appelée Maroc planerait sur l'Espagne !

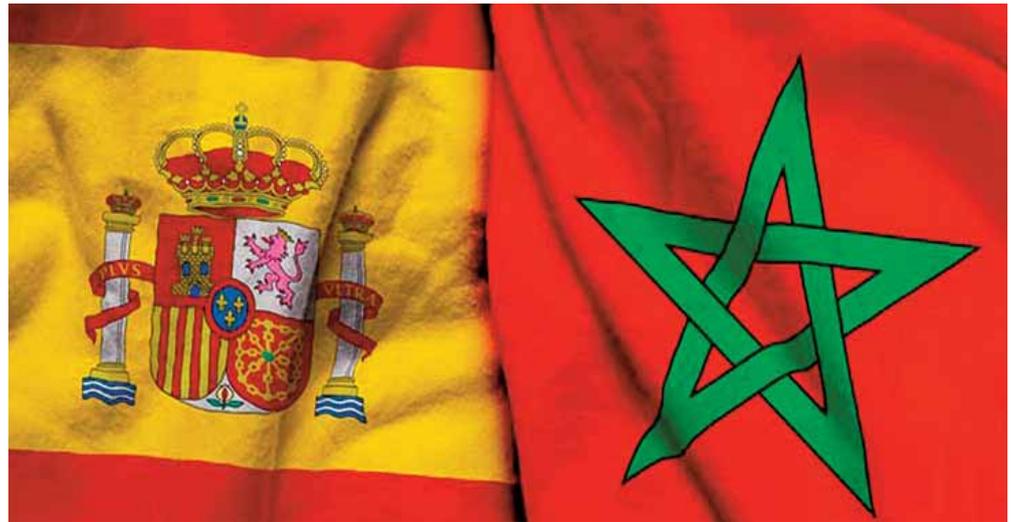
## *Un rapport espagnol patauge dans de drôles de supputations*

Le Maroc constitue-t-il réellement une menace pour l'Espagne ? C'est la principale conclusion d'un rapport rendu public par l'Institut espagnol pour la sécurité et la culture (ISC) intitulé : «Le Maroc, le détroit de Gibraltar et la menace militaire contre l'Espagne» et dont la teneur a été relayée par l'agence espagnole Europa Press.

Selon ce rapport, la décision de l'ancien président américain Donald Trump de reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara renforce la position du Royaume en tant que puissance régionale et continentale et passe par son réarmement face à son rival dans la région, l'Algérie, soulignant que tout cela constitue une menace plus grande pour l'Espagne.

Les auteurs de ce rapport, à savoir Guillem Colom, Guillermo Pulido et Mario Guillamó, prétendent que la décision américaine renforce non seulement l'alliance entre les Etats-Unis et le Maroc mais également sa position sur le Sahara, y compris dans les eaux territoriales faisant face aux Iles Canaries, assurant que Rabat ne reculera pas en ce qui concerne l'adaptation de sa législation relative à la délimitation de ses eaux territoriales, ce qui «se heurte complètement aux intérêts de l'Espagne, car il y aurait un chevauchement de ses eaux avec les Iles Canaries».

Le rapport fait allusion à l'adoption à l'unanimité par les deux Chambres du Parlement marocain en février dernier de deux projets de loi visant à établir la compétence juridique du Royaume sur l'ensemble de son domaine maritime. Il s'agit du projet de loi 37.17 modifiant et complétant le Dahir portant loi 1.73.211 du 26 Moharem 1393 (2 mars 1973) fixant la limite des eaux territoriales, ainsi que du projet de loi 38.17 modifiant et complétant la loi 1.81 instituant une



zone économique exclusive.

En plus, le rapport estime que la reconnaissance de la marocanité du Sahara par les Etats-Unis place le Maroc en bonne position pour assumer un rôle de leader dans la région et sur le continent en général, ajoutant que ces dernières années, le Royaume a pris des mesures pour renforcer encore sa position comme le prouve l'ouverture de représentations diplomatiques de 15 pays africains au Sahara marocain.

Le rapport met en avant le fait que le Maroc représente également une menace pour les intérêts économiques de l'Espagne. En effet, la reconnaissance du Sahara marocain par Washington conforte le leadership du Royaume en Afrique, où il est déjà la cin-

quième puissance économique, selon le rapport. Madrid semble être agacée par le port Tanger-Med qui fait concurrence à ceux d'Algésiras, de Valence et de Barcelone et voit d'un mauvais œil le projet de construction d'un gazoduc transsaharien reliant le Nigeria, au Maroc et à l'Europe en passant par le Sahara marocain.

Selon le rapport de l'Institut espagnol pour la sécurité et la culture, la position du Maroc au Maghreb et en Afrique ne se heurte pas seulement aux intérêts de l'Espagne, mais également à ceux de la France ou de l'Italie, qui cherchent à exercer leur influence, notamment dans la région du Sahel où opèrent des groupes djihadistes.

Par ailleurs, les revendications légitimes

du Maroc de récupérer les deux présides occupés de Sebta et Mellilia sont considérées par les auteurs de ce rapport comme une atteinte à «l'intégrité territoriale de l'Espagne».

«Il ne faut pas oublier qu'une part de la mentalité et de la culture stratégiques marocaines s'inscrit dans le cadre d'un agenda qui impliquerait, selon le rapport, la volonté de récupérer Sebta et Mellilia».

Les auteurs dudit rapport rappellent à ce propos les déclarations du chef du gouvernement, Saâd Dine El Otmani, en décembre dernier affirmant que «le jour viendra où nous allons rouvrir la question de Sebta et Mellilia», ce qui avait suscité l'ire des autorités espagnoles.

T.M

## L'accueil de Brahim Ghali par l'Espagne continue à défrayer la chronique

# Un acte prémédité dont le Maroc prend pleinement acte

### *Selon le ministère des A.E, de la Coopération africaine et des MRE*

La décision des autorités espagnoles de ne pas aviser leurs homologues marocaines de la venue du chef des milices du Polisario est un acte prémédité, un choix volontaire et une décision souveraine de l'Espagne, dont le Maroc prend pleinement acte, a affirmé le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Dans un communiqué, le ministère a souligné que "la décision des autorités espagnoles de ne pas aviser leurs homologues marocaines de la venue du chef des milices du Polisario, n'est pas une simple omission. Il s'agit d'un acte prémédité, d'un choix volontaire et d'une décision souveraine de l'Espagne, dont le Maroc prend pleinement acte. Il en tirera toutes les conséquences".

"Depuis que l'Espagne a reçu sur son territoire le chef des milices du Polisario, accusé de crimes de guerre et de violations flagrantes des droits de l'Homme, les responsables espagnols ont multiplié les déclarations tentant de justifier cet acte grave et contraire à l'esprit de partenariat et de bon voisinage", rappelle le ministère.

Relevant que l'invocation de considérations humanitaires ne saurait expliquer cette attitude négative, le ministère souligne que "les considérations humanitaires ne justifient pas les manœuvres ourdies derrière le dos d'un partenaire et d'un voisin".

Les considérations humanitaires, a-t-il ajouté, "ne sauraient être une panacée que l'on accorde sélectivement au chef des milices du Polisario, au moment où des milliers de personnes vivent dans des

conditions inhumaines dans les camps de Tindouf".

Le ministère souligne que les considérations humanitaires ne sauraient, non plus, expliquer l'inaction de la justice espagnole, alors qu'elle est dûment saisie de plaintes documentées.

"L'application de la loi et la préservation des droits des victimes ne sauraient se faire aux deux poids deux mesures, ni souffrir d'aucun double standard", a-t-il noté.

Les considérations humanitaires, a-t-il poursuivi, "n'expliquent pas, par ailleurs, que l'on soit complice d'une usurpation d'identité et falsification de passeport, destinées à contourner volontairement la loi".

"Enfin, les considérations humanitaires ne sauraient annuler les revendica-

tions légitimes des victimes de viol, de torture et des violations massives des droits de l'Homme commises par le chef de la milice du Polisario", a fait observer le ministère.

Le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des MRE a en outre affirmé que "l'attitude de certains responsables gouvernementaux, préjugeant de la réaction marocaine et minimisant l'impact pourtant grave sur la relation, ne saurait occulter cette situation déplorable".

La préservation du partenariat bilatéral est une responsabilité partagée, qui se nourrit d'un engagement permanent pour sauvegarder la confiance mutuelle, maintenir la coopération fructueuse et sauvegarder les intérêts stratégiques des deux pays, a-t-il conclu.

# Réprobation unanime des partis politiques marocains

*Une provocation explicite en flagrante contradiction avec la qualité des relations bilatérales*

L'accueil par l'Espagne du chef des séparatistes du Polisario, Brahim Ghali, est un acte «inacceptable» et «condamnabile» et s'inscrit en flagrante contradiction avec la qualité des relations entre le Maroc et l'Espagne, ont affirmé, samedi à Rabat, les partis politiques marocains représentés au Parlement.

Il s'agit d'un acte inacceptable et condamnable et une provocation explicite du Maroc, en flagrante contradiction avec la qualité des relations bilatérales entre les deux peuples, les deux pays et le bon voisinage, surtout que cet individu traîne des accusations graves portant sur la violation des droits humains, des crimes contre l'humanité et des violations graves des droits des séquestrés aux camps de Tindouf, ont-ils souligné dans un communiqué conjoint publié à l'issue d'une réunion avec le chef du gouvernement, Saad Eddine El Othmani, en présence du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita. Indiquant avoir appris avec fortes réprobation et indignation l'accueil du chef du front séparatiste du Polisario, sous une fausse identité, "ce qui traduit une attitude propre aux milices et bandes criminelles", les partis politiques signataires du communi-

qué appellent le gouvernement espagnol à préciser clairement sa position sur cette flagrante violation et à entreprendre immédiatement tout ce qui est de nature à corriger cette situation.

Ils ont également déploré "l'attitude d'indulgence et de complaisance" dont ont fait preuve les autorités espagnoles en accueillant un ennemi du Royaume, en violation flagrante de la loi et en faisant fi des intérêts vitaux d'un pays voisin et partenaire.

A cet égard, ils ont rejeté les "justifications et prétextes de certains responsables espagnols", considérant que "le partenariat et le bon voisinage requièrent de respecter la souveraineté du Maroc et d'arrêter de traiter avec ses ennemis".

Ces partis politiques se sont dits, en outre, convaincus que l'Espagne a "souffert et souffre toujours du séparatisme et ses répercussions néfastes sur sa stabilité et son unité, mais à aucun moment un parti marocain n'a pris position ou entrepris un acte soutenant la thèse séparatiste chez le voisin espagnol", réaffirmant leur conviction profonde que les actes criminels commis par le dénommé Brahim Ghali impliquent sa poursuite devant la justice espagnole, suite aux plaintes déposées à son encontre et pour rendre justice aux victimes de ses

multiples crimes.

Ils ont appelé, dans ce sens, les différentes forces vives en Espagne à agir rapidement et à faire valoir la voix de la sagesse et de la logique des intérêts supérieurs communs entre les deux pays, en vue de corriger immédiatement cette grave violation à l'encontre du Maroc et réparer les dégâts subis par les relations ancestrales entre les deux peuples et les deux pays.

Réaffirmant leur engagement constant derrière SM le Roi Mohammed VI pour la défense de l'intégrité territoriale du Royaume qui fait l'unité nationale, ils ont réitéré leur fierté quant aux acquis importants et inédits réalisés en faveur de la cause nationale, ainsi que leur mobilisation constante pour faire face aux actes et attitudes qui pourraient nuire à la souveraineté du Maroc ou menacer ses intérêts suprêmes.

Le communiqué conjoint est signé par l'union socialistes des forces populaires (USFP), le Parti de la justice et du développement (PJD), le Parti authentique et moderne (PAM), le Parti de l'Istiqlal (PI), le Rassemblement national des indépendants (RNI), le Mouvement populaire (MP), l'Union constitutionnelle (UC), le Parti du Progrès et du socialisme (PPS) et le Parti socialiste unifié (PSU).

## Brèves

### Al Qods

Le Royaume du Maroc a suivi avec une profonde inquiétude les violents incidents survenus à Al Qods acharif et dans la mosquée Al Aqsa, a indiqué dimanche le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

"Le Maroc dont le Souverain SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, préside le Comité Al Qods, considère ces violations comme un acte inadmissible et susceptible d'attiser les tensions", a affirmé le ministère dans un communiqué.

Le Royaume, ajoute-t-il, "considère que les mesures unilatérales ne sont guère la solution, de même qu'il appelle à favoriser le dialogue et le respect des droits".

Le ministère a souligné que le Maroc affirme la nécessité de préserver le statut spécial de la ville d'Al Qods et de protéger le cachet islamique de la ville sainte et la sacralité de la Mosquée Al Aqsa.

### CRDH

La Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma a tenu, vendredi à Tanger, sa deuxième session ordinaire au titre de l'année 2021.

Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des dispositions de la loi 76.15 portant réorganisation du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et de ses commissions régionales, a été une occasion pour assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action annuel, s'arrêter sur le taux de réalisation de ses objectifs stratégiques et ses priorités, et formuler des recommandations pratiques, dont la réalisation sera assurée par les trois comités permanents.

Cette réunion a également été une occasion pour présenter et examiner le bilan des actions des trois comités permanents relatifs à "la promotion des droits de l'Homme", "la protection des droits de l'Homme", et au "suivi et à l'évaluation de l'efficacité des droits dans les politiques publiques et les programmes régionaux".

### Dakhla

Le Forum Crans Montana de Dakhla reprendra ses activités dès le 22 juin prochain avec une conférence virtuelle sur la femme africaine, apprend-on samedi auprès des organisateurs.

"La femme africaine et la résilience post-Covid", avec un focus sur le Maroc sera le thème de cette conférence qui maquera le retour du Forum Crans Montana de Dakhla après une pause imposée par la pandémie du nouveau coronavirus.

Le forum a également annoncé sa programmation pour 2022 avec quatre grandes thématiques, à savoir «La création d'écosystèmes propices à l'innovation» (mars-22), «Pour une exploitation durable du potentiel énergétique africain» (mai-juin-22), «Vers une exploitation durable des ressources halieutiques» (septembre-22) et «Vers un accès élargi à la santé publique» (novembre-22).

# Le silence et la complicité du gouvernement espagnol dénoncés devant l'Audience nationale

*Le tissu associatif marocain poursuit sa mobilisation contre l'impunité*

Des activistes de la société civile marocaine établis en Espagne ont poursuivi, vendredi, leur mobilisation pour dénoncer l'attitude du gouvernement espagnol qui a autorisé l'accueil du chef des séparatistes Brahim Ghali, poursuivi pour crimes de guerre et graves violations des droits de l'Homme.

Rassemblés devant l'Audience nationale à Madrid, la plus haute juridiction pénale espagnole, plusieurs membres de la communauté marocaine installés dans le pays ibérique ont exhorté ce tribunal à réactiver les procédures judiciaires pour poursuivre ce criminel ainsi que tous les responsables des crimes commis contre des victimes marocaines et espagnoles.

Ils ont condamné le «silence» et «la complicité» du gouvernement espagnol vis-à-vis d'une affaire qui a soulevé l'inquiétude et l'indignation des forces vives en Espagne et au Maroc, appelant l'exécutif de Pedro Sanchez à redresser cette situation et fournir des explications sur les motifs l'ayant amené à autoriser l'entrée en catimini d'un criminel accusé

de génocide, de torture et de terrorisme.

L'attitude du gouvernement espagnol porte atteinte aux relations bilatérales et crée un climat de méfiance entre les deux pays, ont souligné les participants à cette manifestation, organisée à l'initiative du Mouvement des femmes espagnoles pour la marocanité du Sahara, et qui s'est déroulée dans le respect total des restrictions sanitaires imposées dans la région de Madrid.

À Almeria, des représentants d'associations de la société civile marocaine ont également organisé une manifestation de protestation devant le Palais de Justice, appelant le gouvernement, la justice et les autorités espagnoles compétentes à assumer leur responsabilité juridique et morale pour que le dénommé Brahim Ghali réponde de ses actes.

Ils ont également dénoncé le silence dont fait preuve le gouvernement espagnol qui n'a pas encore fourni des éclaircissements sur les circonstances de l'accès du dénommé Brahim Ghali en Espagne sous une fausse identité algérienne et qui protège un repris de justice responsable de crimes odieux.

# L'argent seul ne garantira pas l'équité mondiale en matière de vaccins



En mars, le Soudan du Sud a reçu son premier lot de vaccins COVID-19. Bien que ce soit une bonne nouvelle, elle est survenue près de quatre mois après que les premières doses ont été administrées au Royaume-Uni, mettant en évidence les grandes disparités dans la distribution mondiale des vaccins. Si ces écarts ne sont pas comblés rapidement - avec des organismes internationaux menant un déploiement mondial transparent et équitable des vaccins - toute la riposte à la pandémie sera compromise.

Les Etats-Unis ne s'opposent plus à une dérogation internationale qui permettrait la production de vaccins génériques COVID-19, mais le combat n'est pas terminé. Et plus l'industrie pharmaceutique résiste longtemps au partage des connaissances et de la technologie, plus le risque posé par l'émergence de nouvelles variantes résistantes aux vaccins est grand.

Le Soudan du Sud a reçu ses doses grâce à l'installation COVID-19 Vaccine Global Access (COVAX), qui a été à l'avant-garde des efforts visant à garantir un accès équitable aux tests, aux traitements et aux vaccins COVID-19 dans le monde entier. Des institutions telles que l'Organisation mondiale de la santé, la Banque mondiale et l'UNICEF ont soutenu ces efforts.

Mais les pays riches entravent les progrès en continuant à accumuler des approvisionnements. Aux Etats-Unis, plus de 2,1 millions de doses sont administrées par jour. Le Soudan du Sud a administré environ 1.000 vaccins au total. Dans l'ensemble, les résidents des pays à revenu élevé et intermédiaire ont reçu 83% des 1,2 milliard de doses de

vaccin délivrées jusqu'à présent.

En fait, la combinaison des interdictions d'exportation, de la thésauroisation et des pénuries d'approvisionnement a signifié que COVAX n'a jusqu'à présent réussi à livrer qu'une seule dose sur cinq d'Oxford-AstraZeneca qui était censée arriver dans les pays d'ici la fin du mois. A ce rythme, les économies avancées seront en mesure de vacciner l'ensemble de leur population avant que de nombreux pays à faible revenu ne commencent même leur déploiement de vaccins.

Pour accélérer les progrès, les banques internationales de développement ont engagé des financements considérables pour aider les pays pauvres à acheter et à distribuer des vaccins, des tests et des traitements. La Banque mondiale a elle seule a promis de contribuer à hauteur de 12 milliards de dollars. Mais les détails de son engagement se perdent, augmentant le risque que cet argent si nécessaire soit gaspillé par manque de contrôle.

Pour commencer, la Banque mondiale n'a pas encore clarifié comment elle utilisera son pouvoir de marché pour garantir que les doses restent abordables. Mais alors que les producteurs de vaccins tels que Johnson & Johnson renoncent à leurs promesses de rendre les vaccins disponibles à but non lucratif, une telle intervention devient urgente. Les trois sociétés pharmaceutiques américaines disposant de vaccins approuvés - Pfizer, Moderna et Johnson & Johnson - ont déjà fait part aux investisseurs de leur intention d'augmenter les prix des vaccins dans un proche avenir. En rendant 12 mil-

liards de dollars disponibles pour l'achat et le déploiement de vaccins, on ne sait toujours pas quelles mesures la Banque mondiale prend pour inciter les fabricants de vaccins à partager la technologie et le savoir-faire nécessaires pour accélérer la production mondiale.

En outre, la Banque mondiale a encore du mal à expliquer comment elle compte faire en sorte que ses dépenses soient transparentes ou que les pays respectent les plans visant à fournir des vaccins aux populations prioritaires. Comme la Banque mondiale le sait bien, une mauvaise conception des programmes et des déploiements de vaccins défectueux peuvent entraîner des coûts exorbitants et des résultats inéquitables. La première opération d'achat de vaccins COVID-19 financée par la Banque mondiale, lancée au Liban en janvier, a été presque suspendue un mois après son lancement.

La transparence est vitale pour limiter de tels comportements, mais la Banque mondiale est peut-être en train de se mettre en place pour plus de choses: elle a récemment approuvé un projet en Ethiopie, où un saut de file d'attente similaire est un risque connu. Il a également approuvé un projet en Tunisie, où l'hésitation et le scepticisme à l'égard des vaccins et les efforts de désinformation sont importants - des facteurs qui peuvent nuire davantage à l'efficacité d'un programme, s'il n'est pas traité efficacement.

Ces projets sont conçus à une vitesse rapide. Trop souvent, cependant, les équipes de la Banque mondiale - que ce soit au siège de la Banque à Washington, DC ou dans les pays à la

recherche de fonds - développent ces programmes de vaccination sans la contribution de toutes les parties prenantes essentielles. Si les groupes risquant d'être exclus des déploiements de vaccins ne sont pas impliqués dans la conception et le suivi du projet, il deviendra d'autant plus probable qu'ils seront laissés pour compte.

Ces groupes comprennent des réfugiés, des prisonniers et des personnes vivant dans des bidonvilles et d'autres conditions surpeuplées. En Grèce, par exemple, plus de 70.000 demandeurs d'asile sont exclus du programme national de vaccination.

Les minorités persécutées, telles que la population Rohingya du Myanmar et les Dalits d'Inde (le groupe le moins bien classé dans le système des castes du pays), risquent également d'être négligées. Et la coordination dans les zones de conflit, comme en Syrie, peut poser un défi, les gouvernements ignorant même potentiellement les habitants de ces territoires.

Les programmes de vaccination dans les pays doivent inclure des protections claires pour les groupes les plus vulnérables, la Banque mondiale utilisant son influence pour empêcher la discrimination dans la mise en œuvre de ses projets. Tout financement de vaccin doit être subordonné à sa distribution juste et sûre. De plus, il doit y avoir une supervision et un suivi de ces projets, comme le conseil d'administration de la Banque l'a récemment demandé.

**Par Rosalind McKenna**

*Chef d'équipe dans la division de financement du programme de santé publique de l'Open Society Foundation*



## L'UE sceptique sur la levée des brevets *Nouveau record de morts en Inde*



**L'**Inde, submergée par la pandémie de Covid-19, a battu samedi un nouveau record de mortalité quotidienne, tandis que les Européens sont sceptiques sur la proposition américaine de levée des brevets des vaccins, soutenue par le pape.

Le coronavirus a fait au moins 3.272.332 morts dans le monde depuis fin 2019 et contaminé plus de 156.790.180 personnes, selon un bilan établi samedi par l'AFP à partir de sources officielles.

Sur la semaine écoulée, les contaminations ont baissé au niveau mondial (-4%), pour la première fois en 10 semaines, mais celles de l'Asie, tirées par l'Inde, ont bondi (+10%).

Pour accélérer la diffusion des vaccins aux pays pauvres, le pape François a apporté samedi son soutien à la levée des brevets, condamnant "le nationalisme étroit qui empêche, par exemple, l'internationalisation des vaccins".

Saluée par l'ONU, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou encore l'Union africaine, l'annonce surprise mercredi du soutien des Etats-Unis à la levée des brevets a suscité le scepticisme parmi les 27 Etats membres de l'UE, réunis en sommet à Porto (Portugal).

Charles Michel, le président du Conseil européen, est "prêt à dé-

battre de ce sujet-là dès lors que des propositions concrètes seraient mises sur la table", mais, "sur la question de la propriété intellectuelle, nous ne pensons pas que, à court terme, cela puisse être une solution magique".

Le président français Emmanuel Macron a appelé "les Etats-Unis à mettre fin aux interdictions à l'exportation non seulement de vaccins mais de composants de ces vaccins qui empêchent la production".

Par ailleurs, l'UE a annoncé un nouveau contrat pour acheter jusqu'à 1,8 milliard de doses de vaccins contre le Covid à BioNTech-Pfizer, dont les livraisons sont prévues dès cette année et jusqu'en 2023.

L'Inde, géant asiatique d'1,3 milliard d'habitants, a enregistré samedi 4.197 morts supplémentaires en une seule journée - un nouveau record national, qui y porte le bilan total à 238.270 décès.

Malgré l'aide internationale, des patients continuent de mourir aux portes d'hôpitaux submergés, alors que le pic épidémique n'est pas attendu avant plusieurs semaines.

L'épidémie se stabilise dans les grandes villes comme New Delhi et Bombay, qui ont reçu des approvisionnements supplémentaires en oxygène, mais flambe dans le Sud rural, poussant les autorités à or-

donner des confinements locaux.

Le variant indien "présente des mutations qui augmentent les transmissions, et qui peuvent aussi potentiellement le rendre résistant aux anticorps qui se sont développés grâce à la vaccination ou à une contamination naturelle", a averti samedi la scientifique en chef de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) Soumya Swaminathan.

Le spectre d'un scénario à l'indienne a plané sur la "réunion d'urgence" des ministres de la Santé des pays membres de l'Union africaine, qui s'est déroulée samedi après-midi. Les pays africains, outre l'arrivée du variant indien, redoutent une limitation de leur approvisionnement en vaccins, jusqu'à présent largement assuré par l'Inde.

Avec plus de 4,5 millions de cas et plus de 123.000 morts officiellement recensés, l'Afrique a jusqu'à présent été relativement épargnée. "Mais ce qui se passe dans d'autres parties du monde peut se produire en Afrique si nous baissons la garde", a prévenu le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, à l'ouverture de la réunion.

Quatre cas du variant dit indien ont été recensés en Afrique du Sud, a annoncé samedi le ministère de la Santé.

La situation se dégrade égale-

ment chez les voisins de l'Inde.

Au Népal, le Covid-19 menace la saison d'alpinisme et sévit même sur "le toit du monde" - ce que le gouvernement nie.

Au cours des trois dernières semaines, le nombre des cas est monté en flèche et deux personnes sur cinq testées sont maintenant positives, tandis que les hôpitaux sont dépassés.

Au Pakistan, les autorités, craignant une dégradation à l'indienne et la "propagation de mutations virulentes du virus", ont imposé de strictes restrictions pour neuf jours à partir de samedi : écoles, commerces, restaurants et parcs fermés, transports en commun arrêtés, vols internationaux réduits, frontières closes avec l'Iran et l'Afghanistan.

A Singapour, de nouvelles restrictions sont également entrées en vigueur samedi.

En Europe, où les campagnes de vaccination sont plus avancées, certains pays lèvent progressivement les restrictions sanitaires.

L'Espagne a levé dans la nuit de samedi à dimanche l'état d'urgence sanitaire en vigueur depuis octobre, permettant à ses habitants de sortir de leur région.

En Belgique, après presque sept mois, les terrasses ont rouvert samedi, par un temps frais et pluvieux.

En France, qui allège les res-

trictions malgré de hauts niveaux de contagion, une vingtaine de médecins et chercheurs ont déploré un déconfinement "davantage guidé par des desseins politiques que par un objectif sanitaire" et le "passage d'une gestion active à une gestion passive de l'épidémie", dans une tribune parue dans le Journal du Dimanche.

En Grèce, ce sont les plages privées qui ont rouvert samedi. Et l'Italie, autre grande destination touristique, a dit samedi espérer pouvoir lever d'ici à la mi-mai la quarantaine obligatoire pour les voyageurs en provenance des autres pays de l'UE, d'Israël et du Royaume-Uni, avant de faire de même avec les Etats-Unis en juin.

Aux Seychelles, qui connaissent un net regain des contaminations malgré une population largement vaccinée, la situation est "préoccupante" mais actuellement "gérable", selon le ministre des Affaires étrangères et du Tourisme. Cet archipel de l'océan Indien est le pays ayant recensé cette semaine le plus de nouveaux cas par rapport à sa population (1.223 pour 100.000 habitants), selon des données compilées par l'AFP.

Non loin de là, Madagascar a reçu samedi ses premiers vaccins contre le Covid-19 à travers le programme Covax des Nations unies, après des mois de déni de la gravité de l'épidémie par les autorités.

# La gestion sécuritaire des conflits sociaux en Algérie est "porteuse de tous les dangers"

Le Parti les Travailleurs (PT), l'une des principales formations de l'opposition en Algérie, a dénoncé la façon dont le gouvernement algérien a répondu aux derniers mouvements sociaux, mettant en garde que "la gestion sécuritaire de ces conflits sociaux est porteuse de tous les dangers". "Le droit de grève et de manifestation est systématiquement diabolisé par les autorités", a regretté le secrétariat politique du PT dans un communiqué.

Il a estimé que les grèves qui secouent le pays depuis plusieurs semaines sont "l'expression directe de la détresse extrême qui touche l'immense majorité des travailleurs et leurs familles".

Le parti n'a pas manqué de souligner l'origine de cette situation qui est liée aux "politiques ouvertement antisociales et anti-économiques mises en œuvre par les gouvernements successifs et aggravées par la gestion chaotique de la pandémie de covid-19". "En manifestant ou en se mettant en grève, les médecins, les enseignants, les fonctionnaires des impôts, les agents de contrôle de commerce, les postiers, les pompiers, les éleveurs, les paysans, les petits commerçants, les étudiants, les chômeurs et les larges couches de la population paupérisées, n'ont fait qu'exercer leurs droits fondamentaux", a ajouté le Parti les Travailleurs.

Les vraies raisons qui ont poussé des milliers de fonctionnaires à manifester et lancer des grèves "sont avant tout les conditions de vie devenues insupportables à cause du chômage massif, des salaires impayés, des licenciements, de l'érosion sans précé-



dent du pouvoir d'achat, de l'augmentation vertigineuse des prix des services et marchandises", a-t-il expliqué.

Le PT a ajouté que ces travailleurs s'adressent aux institutions de l'Etat et à leurs tutelles pour poser leurs revendications légitimes.

"Nulle part nous avons vu des travailleurs ou leurs représentants s'adresser aux institutions internationales pour régler les problèmes

dans lesquels ils pataugent depuis des années", a-t-il rappelé.

Le PT a dénoncé dans ce sens les accusations du gouvernement portant sur les parties étrangères qui seraient derrière ces mouvements, soulignant que "l'accusation de trahison brandie contre les différentes catégories de fonctionnaires et travailleurs" n'est "pas croyable". "Qui peut croire que ces millions d'Algériennes et d'Algériens seraient à la solde de

parties étrangères ?", s'interroge le PT.

Ces travailleurs "luttent légitimement pour la survie de leurs familles et le sauvetage de leurs outils de travail", a affirmé le Parti des Travailleurs, qui dénonce des dérives totalitaires, les atteintes aux droits de l'Homme et l'appauvrissement des populations. "Ce sont ces dérives dangereuses qui constituent un vivier à toutes les manipulations pouvant porter at-

teinte à la stabilité et à la sécurité nationales", a expliqué le secrétariat politique du parti.

Au cours des dernières semaines, plusieurs secteurs en Algérie, dont ceux de la santé, de l'éducation, du commerce et la protection civile, ont été secoués par les mouvements de grèves ou de protestation contre notamment la détérioration du pouvoir d'achat et des conditions de vie des Algériens.

## Les Etats-Unis saisissent une cache d'armes en mer d'Arabie



La cinquième flotte américaine a annoncé dimanche avoir saisi une énorme cache d'armes russes et chinoises illicites sur un boutre naviguant dans les eaux internationales de la mer d'Arabie.

"La cache d'armes comprenait des dizaines de missiles guidés antichar avancés de fabrication russe, des milliers de fusils d'assaut chinois de type 56 et des centaines de mitrailleuses PKM, de fusils de sniper et de lance-grenades", a-t-elle déclaré dans un communiqué.

Le croiseur USS Monterey a intercepté le boutre et découvert la cargaison lors d'un arraisonnement de routine, au cours d'une opération les 6 et 7 mai, a précisé

la 5e flotte, basée à Bahreïn.

L'origine des armes, désormais sous la garde des Etats-Unis, ainsi que leur destination prévue font l'objet d'une enquête, a-t-elle ajouté. "Après que toutes les cargaisons illicites ont été retirées, le boutre a été évalué pour sa navigabilité, et après interrogatoire, son équipage a reçu de la nourriture et de l'eau avant d'être libéré", a indiqué la 5e flotte.

Cette dernière n'a pas précisé d'où le navire pouvait provenir mais les patrouilles de la marine américaine dans la région agissent régulièrement contre "le transport de cargaisons illicites qui financent souvent le terrorisme et les activités illégales".

# Libé *Ramadan*

## Le changement climatique asphyxie des milliers de paludiers en Inde



Dans un marais désertique de l'Etat du Gujarat, aux confins occidentaux de l'Inde, la famille Thakor, comme des milliers d'autres paludiers, s'échine à collecter le sel dont elle tire sa maigre subsistance, mais le changement climatique menace d'asphyxier cette activité ancestrale.

Le petit Rann de Kutch, qui s'étend sur des kilomètres de vasières dans le sud du désert de Thar, reprend vie à la fin de chaque saison des pluies avec le retour des paludiers, appelés localement les Agariyas.

Les Agariyas s'établissent dans des cabanes de fortune érigées dans cet écosystème fragile et difficile, d'octobre à mai. Ils commencent par creuser, à la pelle dans le sol aride, des puits de 15 mètres de profondeur, pour y puiser l'eau qui renferme le précieux sel.

Tout autour, ils préparent des salines, grands bassins sans profondeur, qu'ils dament à la plante des pieds pour accueillir l'eau saumâtre pompée hors des puits grâce à des moteurs diesel.

Ensuite, à l'aide de grands râtaux de bois, ils raclent et ramassent les cristaux de sel qui apparaissent, grâce à l'évaporation de l'eau sous l'effet de la chaleur.

La température joue un rôle important dans la production de sel: des cristaux parfaits ne se forment que lorsque l'eau est à

24C°, explique à l'AFP le paludier Raju Rupabhai Thakor, en brandissant un thermomètre toujours à sa portée.

La réverbération du soleil sur la blancheur du sel est pénible à supporter sous ces températures extrêmes.

"Il fait de plus en plus chaud ici. Mes yeux brûlent, souvent j'ai des étourdissements et je me sens mal", raconte Roshni, fille de M. Thakor, assise dans la cabane familiale où sa mère prépare le thé du matin



La température moyenne de l'Inde a augmenté de 0,7 C° entre 1901 et 2018 en raison des émissions de gaz à effet de serre

sur un poêle à bois dont les volutes de fumée s'échappent au-dessus du morne désert. Agée de 20 ans, elle a abandonné les études pour cette activité que ses ancêtres exerçaient déjà il y a plus de 500 ans.

Ce travail éreintant rapporte à sa famille 300 roupies (4 dollars) pour une tonne de sel, un revenu misérable qui fond comme neige au soleil en raison des perturbations climatiques.

Son père déplore l'ampleur des pertes que ses quatre salines ont subi ces dernières saisons, blâmant les caprices de la météo. La déforestation et le développement sauvage perturbent la saison des moussons en Inde, où les pluies sont de plus en plus imprévisibles, intenses et de courte durée.

"La production de sel nécessite un temps sec. S'il pleut soudainement, tous nos efforts sont réduits à néant. Le sel fond et nous devons reprendre notre travail de zéro", ajoute-t-il.

"Je n'ai pas d'autre choix que de continuer à travailler ici car je ne possède aucune terre cultivable. Je n'ai aucune autre source de revenu", confie-t-il en enfilant ses bottes en caoutchouc noir avant de s'avancer dans une saline miroitante.

La température moyenne de l'Inde a augmenté de 0,7 C° entre 1901 et 2018 en raison des émissions de gaz à effet de serre. Et elle devrait augmenter de 4,4 C° d'ici

2100, selon un rapport d'évaluation du changement climatique publié en 2020 par le gouvernement indien. Des périodes sèches plus fréquentes et des périodes humides plus intenses se produisent pendant la mousson, souligne le rapport.

De février à avril, de fréquentes tempêtes de sable rendent les salines boueuses et infiltrent le sel, amoindrissant sa qualité et donc son prix.

"Les négociants réduisent de moitié le prix si le sel n'est pas de bonne qualité", indique Dhvanit Pandya de l'Agariya Hit Rakshak Manch, une ONG dédiée au soutien des paludiers.

"Nous avons l'habitude d'économiser 50.000 roupies (684 dollars) d'une année sur l'autre", confie Tejal Makwana, un autre paludier, "à présent, nous avons du mal à joindre les deux bouts".

Selon M. Pandya, ils perdent jusqu'à un quart de leur production chaque saison en raison de changements de temps brusques. Nombre d'entre eux s'enfoncent dans une pauvreté inexorable.

"Ces dix dernières années, la température la plus élevée tournait autour des 48-50 degrés", précise-t-il, désormais en été (...) la température culmine à 53-54 degrés",

Près des trois quarts de la production annuelle de sel de l'Inde, troisième producteur mondial, proviennent du Gujarat.

## Le livre

Début septembre et les Bruxellois déjà emmitoufflés contre le froid. Le policier qui protège Petrus s'est réfugié à l'intérieur de l'immeuble, rue de Dinant. Il me regarde entrer, impassible. On leur apprend sûrement à rester impassible en toutes circonstances. Imperméable mastic, larges épaules, grandes mains, regard scrutateur. Oui, dans un combat cet homme doit être redoutable. « Vos papiers ». Il m'annonce dans un talkie-walkie. J'entends grésiller la réponse. Je peux monter. Sur le palier de Petrus, un autre flic s'excuse de devoir me fouiller. Je me laisse faire, trop étonné pour réagir. Petrus court-il vraiment de tels dangers ?

Dans l'appartement, je perçois tout de suite un changement. L'entrée et la cuisine sont rangées. La salle de séjour est toujours un fouillis de papiers surmontés de la photo de Shanti et Roya. Un peu plus loin celle du Roi-Prêtre. Parfum d'encens. Petrus, les yeux rougis par l'excès de travail à l'ordinateur, me sourit distraitemment. – Je te rejoins dans un instant. Et surgit de la chambre, lumineuse et souriante, jeans et pull blanc à torsades, tresse noire, regard brillant, la femme de rêve, la femme idéale et qui n'est pas la mienne. – Roya ! Je ne m'attendais pas. Petrus ne m'a rien dit, le cachottier.

Je connais depuis 17 ans la plus belle femme du monde à jamais inaccessible et si proche. Faisant fi de la pudeur indienne comme de la retenue britannique, elle me saute au cou, nous nous embrassons dans une aura de parfum fruité et je peux sentir ses seins contre ma poitrine. Sait-elle l'effet qu'elle me fait ? Elle ne peut pas ne pas le sentir mais elle a confiance. A moi aussi il paraîtrait inconcevable que je trahisse mon ami. Ou alors... Non non, inconcevable.

- Et Shanti ?

- A Londres chez ses tantes. Elle s'amuse plus là-bas avec ses cousines qu'ici avec ses parents trop sérieux toujours fourrés dans leurs livres. Tiens ! voilà mon mari qui revient de loin. De 2500 ans avant Jésus-Christ dans la vallée de l'Indus. Regarde-le, il ne sait plus où il est, il titube de fatigue, le mari fantôme, le déchiffreur hanté, l'obsédé de la stèle.

- J'y suis presque. Encore quelques semaines et j'aurai fini. Et nous partons nous reposer au soleil.

- Tu parles ! Tu guetteras les articles publiés sur ton travail, tu feras des tournées de conférences, tu te défendras des attaques. Va te passer de l'eau froide sur les yeux. Et puis mon chéri tu devrais te dégourdir les jambes. Aller chercher une bouteille de vin pour ton ami. Couvre-toi, il y a beaucoup de vent. Tu veux du thé Olivier ? Ou du gin, du whisky ? Petrus ne pense jamais à acheter de l'alcool mais j'en ai ramené de Londres.

- Du thé, dis-je. Je préférerais du whisky ou un gin-tonic mais aux yeux de Roya je veux passer pour un homme sobre. Je la regarde s'éloigner, en proie aux deux mouvements contraires de l'attraction et du renoncement.

Roya est la fille d'un commerçant prospère de Madras, persuadé qu'il devait sa richesse à des vies antérieures vertueuses et à sa vie actuelle de requin d'affaires. Il se prosternait aux pieds des brahmanes et des maîtres-yogis, faisait des offrandes aux temples puis re-



tournerait ruiner ses concurrents. De plus en plus riche, preuve que les dieux l'aiment et le bénissent, selon son interprétation du karma. En famille, un tyran, un despote pas du tout éclairé. Que ses filles fassent des études, à quoi bon, tout ce qu'on leur demandait, c'était de devenir des ménagères dociles. Il laissa pourtant Roya aller à l'université de Madras, participer à une fouille archéologique à Kanchipuram puis voulut la forcer à un mariage arrangé avec un banquier de ses amis beaucoup plus âgé et passons aux choses sérieuses, qu'elle fasse donc des fils.

Roya refusa net. L'étudiante des cultes antiques de la fécondité, de la divinisation de la femme donneuse de vie, de la culture anglaise et du «peace and love» n'allait pas se marier avec les moustaches et le compte en banque d'un vieux dégoutant ! Son père la menaça, la frappa, la séquestra dans un sous-sol de sa vaste villa. Il était de ces hommes pour qui l'amour de ses enfants, s'il en éprouvait, passait après l'obéissance absolue qu'on lui devait. Une femme est tenue de voir le visage

du divin en son père ou son mari. Mais le divin père se heurta au caractère inflexible de sa fille. Elle entama une grève de la faim et qu'allait dire son entourage si elle en mourait ? Au dixième jour il la menaça :

- On va t'hospitaliser et te nourrir de force par perfusion.

- Je recommencerai ma grève de la faim sitôt sortie de l'hôpital. Cette fois il n'osa pas la frapper. Cette jeune femme amaigrie aux cernes violets sous les yeux commençait à lui faire peur. Car elle ne semblait craindre ni son père ni les souffrances. Alerté par la mère de Roya, le banquier candidat au mariage retira sa demande. Il ne voulait pas être tenu pour le candidat même indirect de la mort de la jeune fille. Elle savait désormais qu'elle ne pouvait plus vivre sous le même toit que son père et ses frères. Ses sœurs pressaient leur cadette de les rejoindre à Londres et organisèrent sa fuite. Elle quitta son pays avec dans les cheveux une couronne de jasmin que se fana dans l'avion. Elle débarqua en sari léger dans les brumes londoniennes où ses sœurs prévoyantes l'attendaient avec écharpe et manteau.

Bien accueillie, choyée, l'énergique Roya s'inscrivit à l'université, obtint des diplômes et devint professeur assistante avec un salaire suffisant pour ses maigres besoins et le loyer de son studio. Elle se rendait souvent à la bibliothèque du British Museum. Elle repéra un étudiant qui lui parut différent des autres. Plus âgé, plus absorbé par son travail. Il ne levait jamais les yeux pour contempler les gens qui allaient et venaient dans la salle. Petrus me dira plus tard :

- Jusqu'à 45 ans mon métier était une priorité absolue. Les quelques filles que j'ai rencontrées sont toutes parties parce que je ne leur accordais pas assez d'attention. J'étais plutôt sceptique sur ces histoires de coup de foudre, d'âme-sœur, jusqu'au jour où au British Museum...

- Tu as tout de suite su que c'était elle ?

- En deux ou trois jours. Elle s'était installée avec ses livres en face de moi. Malgré ma concentration je sentais son regard. J'ai fini par lever les yeux. Elle n'a pas baissé la tête, elle n'a pas recouvert ses cheveux d'un pan de son sari. Et je l'ai vue, Olivier, vue comme je n'avais jamais vu personne.

- Veinard ! Ça ne m'est jamais arrivé. Ou si peut-être... Avec Fiorella il y a bien longtemps.

- Nous nous retrouvons à la machine à café dans le couloir, nous découvrons nos affinités. Elle dravidienne, travaillant à une thèse sur le culte des déesses-mères. Moi en pleine étude des langues du Sud de l'Inde, une piste possible pour le déchiffrement du proto-indien.

- Célibataires tous les deux, végétariens tous les deux, non-violents tous les deux...

- Après une semaine il ne faisait plus de doute pour nous qui ne croyons pas au hasard que nous étions destinés l'un à l'autre. Tous les deux à la recherche d'un Age d'Or archéologique.

- Et moderne entre vous deux.

- Le karma, Olivier, le karma. Coup de foudre dans le British Museum. Dehors un monde de violence, d'ignorance, gouverné par les maffias, les banquiers, les agences de notation et leurs polichinelles politiques. Mais entre nous c'est le paradis. Et moi, solitaire à l'époque, lépreux et fils de personne, j'ai été le témoin, heureux pour eux, triste pour moi, de leur amour. Je les admirais, je les regardais se promener à Bruges le long des canaux et de la Dijver, dans le parc paisible du Béguinage. Je les ai photographiés sur les ponts de pierre moussus aux parapets garnis de bacs de fleurs. Nous avons pédalé tous les trois jusqu'à Zeebruges, nous promener sur la plage immense balayée par les bourrasques. Et je ne saurais dire les efforts que j'ai dû faire pour que le désir inaccompli que j'ai eu d'elle se transforme en amitié fraternelle. Elle revient avec une théière, une tasse et un verre de whisky dans lequel tintent les glaçons.

(A suivre)

## Santé et bien-être

## 9 étirements à réaliser avant de se coucher

*Vous avez des difficultés à tomber dans les bras de Morphée ? Quelques minutes de stretching avant de vous coucher vous assureront des nuits apaisées et un sommeil réparateur.*

Fini les ruminations et la recherche interminable de la position idéale pour trouver le sommeil. Pratiquer une série d'étirements avant de vous mettre au lit vous permettra d'atteindre un état de relaxation.

Cinq petites minutes suffisent amplement pour vous étirer et vous préparer à une bonne nuit de sommeil. Elles visent à apaiser votre mental et à décontracter l'ensemble de votre corps.

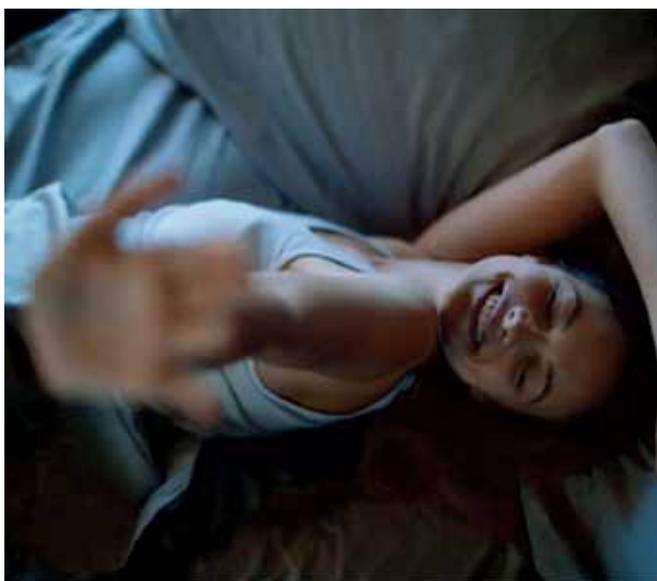
Certains étirements possèdent d'ailleurs des effets bien spécifiques et indispensables pour la santé. Alliés à une respiration lente, profonde, en pleine conscience, les exercices de stretching activent votre circulation sanguine, apaisent votre rythme cardiaque et peuvent même faciliter votre digestion.

**Comment relâcher les tensions avant de dormir ?**

Afin de parvenir à un état de détente absolu, enfillez votre pyjama et adoptez quotidiennement quelques étirements de base pour vous créer votre routine nocturne. Commencez par tourner lentement votre nuque de droite à gauche pendant une trentaine de secondes.

Faites ensuite rouler vos épaules vers l'avant puis vers l'arrière. Réalisez de grands cercles avec vos bras dans un sens, puis dans l'autre pendant environ 30 secondes de chaque côté.

Debout, les pieds ancrés dans le sol, effectuez des cercles de hanches en veillant à alterner l'orientation de rotation. Placez vos mains sur vos hanches, écarterez légèrement les pieds et penchez-vous vers l'avant. Essayez de toucher votre pied droit, puis votre pied gauche.



Allongez-vous finalement sur votre lit, le dos plaqué contre le matelas, les bras formant un T. Pliez vos genoux en gardant vos pieds posés sur votre couette. Relâchez vos genoux vers la droite pour étirer votre colonne vertébrale et posez votre regard dans la direction opposée. Ramenez vos genoux au centre, puis réalisez le même exercice de l'autre côté.

**Le cobra**

Allongez-vous sur le ventre. Prenez appui sur vos mains plantées sous vos épaules. Tendez vos bras pour décoller votre buste du sol. Le dos doit être en flexion arrière et votre regard droit devant.

**La position du cadavre**

Sur le dos, tendez vos jambes. Ne laissez pas votre tête tombée sur le côté et placez vos bras le long de votre corps, paumes de main tournées vers le ciel. Éloignez-les de votre poitrine et serrez vos omoplates pour relever votre buste sans creuser le dos. Tournez les paumes vers le ciel. Relâchez totalement vos jambes et vos muscles du visage.

**La posture du chameau**

Asseyez-vous sur vos talons, les pieds et les genoux doivent rester à largeur du bassin. Contractez vos fessiers et redressez-les vers l'avant. En appui sur vos genoux, tendez les bras vers l'arrière, et penchez-vous lente-

ment. Essayez d'attraper vos talons. Accentuez l'étirement en plaçant votre corps vers l'avant.

**Genoux à la poitrine**

Afin de détendre vos lombaires, allongez-vous sur le dos, genoux pliés avec vos pieds au sol. Approchez vos genoux de votre poitrine et placez vos mains au niveau de vos mollets afin de rapprocher davantage vos jambes de votre buste. Effectuez de grandes inspirations et expirations.

**La posture de l'enfant**

Placez vos genoux et allongez le buste sur vos jambes en tendant les bras vers l'avant. Ils doivent être relâchés et votre coccyx dirigé vers le sol. Tenez la posture et remontez en déroulant lentement votre colonne vertébrale.

**Le demi-pont**

Les bras de chaque côté de votre corps, tournez vos paumes vers le sol. Inspirez en levant votre bassin. Décollez le bas de votre dos du sol lentement jusqu'aux épaules.

**Les cercles de hanches**

Tenez-vous debout, les mains sur les hanches. Fléchissez les genoux et gardez vos pieds écartés à la largeur de vos hanches. Le corps droit, réalisez 10 cercles en les poussant vers l'avant, la gauche, l'arrière, puis vers la droite. Réalisez l'exercice dans l'autre sens.

**Les cercles des bras**

Écartez vos bras et placez-les bien droits. Réalisez lentement quelques cercles vers l'arrière avec les mains. Commencez d'abord par une petite amplitude, puis finissez par de grands cercles. Répétez l'exercice vers l'avant.

**L'étirement de la nuque**

Regardez droit devant vous et lâchez votre nuque sans à-coup sur le côté droit, puis sur le côté gauche. Veillez à ne pas crispier vos épaules. Expirez et inspirez profondément.

## Recettes

## Mlowza à l'ananas

**Ingrédients:**

- 250 g d'amandes mondées
- 125 g de semoule
- 75 g d'ananas séchés
- Le zeste d'un citron vert
- 1/2 oeuf
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 c.à.c de beurre ramolli
- 4 g de levure chimique
- 30 g d'ananas séchés coupés en petits dés

**Décoration:**

- Amandes concassées - Chocolat blanc - Ananas séchés - Pistaches

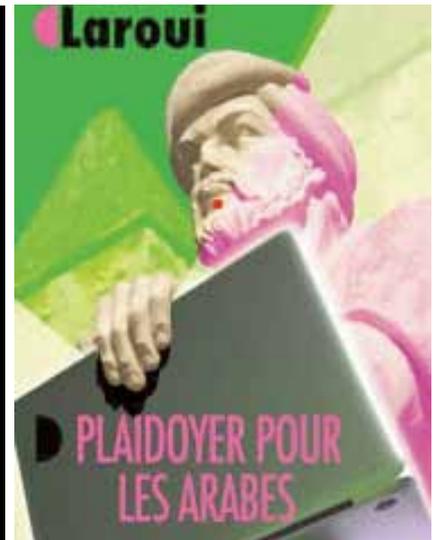
**Préparation:**

- Mixer deux fois les amandes avec le sucre.
- Mixer les ananas séchés jusqu'à obtenir une pâte d'ananas.
- Travailler la pâte d'amande avec la pâte d'ananas, le zeste de citron, le beurre, le sucre vanillé, l'oeuf, et la levure chimique.
- Ajouter les dés d'ananas confit.
- Confectionner des petites boules de la taille d'une noix. Passer les boules dans les amandes concassées.
- Déposer les boules sur une plaque recouverte de papier de cuisson et aplatir vos boules légèrement avec le main.
- Faire cuire au four préchauffé à 170 °C pendant 10 minutes.
- Laisser refroidir les ghrības avant de les retirer de la plaque.



## “Plaidoyer pour les Arabes”

Nouvel ouvrage signé Fouad Laroui



Un nouvel ouvrage intitulé “Plaidoyer pour les Arabes” de l’écrivain marocain Fouad Laroui vient de paraître aux éditions Miallet-Barrault Editeurs.

Il s’agit d’un essai écrit “parce qu’il y a de quoi être excédé quand on est pris entre deux feux, tous les jours, depuis des décennies : d’un côté le racisme, l’ignorance et ceux qui confondent +Arabe+ et +islamiste+ ; de l’autre, certains Arabes, qui leur facilitent la tâche, par leur esprit borné ou leur fanatisme religieux”, peut-on lire dans l’avant-propos de cet opus de 304 pages.

Selon M. Laroui, “la partie n’est pas simple et les coups pleuvent des deux côtés, pour celui qui est pris, à son

corps défendant, dans les feux croisés”.

“Pourquoi maintenant ?” s’interroge l’auteur, également professeur universitaire à la Faculté des Sciences humaines à l’Université d’Amsterdam, qui répond illico que c’est “parce qu’il y a un mouvement, plutôt un frémissement, en Europe - en particulier en France et en Espagne - en faveur de la prise en compte des Arabes et de leur langue dans l’enseignement”. Écrivain prolifique, M. Laroui relève qu’il est “inutile d’ajouter que ce genre d’initiatives est combattu avec vigueur par tous ceux pour qui +ces gens-là, monsieur+, n’ont rien à voir avec nous, ils ne sont pas +de notre monde+, littéralement”.

Il poursuit, plus loin, que son “Plaidoyer pour les Arabes” vise trois buts : “dénoncer le rejet et la détestation auxquels ils sont en butte quotidiennement, en montrant l’ignorance et la mauvaise foi qui les motivent ; esquisser la voie d’une renaissance des Arabes par le rejet de la bigoterie et l’ouverture aux sciences ; enfin, et c’est le plus important, plaider pour l’intégration des Arabes dans l’Histoire universelle - telle qu’on la raconte aujourd’hui en Occident”. “Cette intégration, la simple honnêteté intellectuelle la demande, le bon sens l’exige”, ajoute M. Laroui, notant qu’“il n’y a que des bénéfiques, pour tout le monde, à opérer une telle révolution culturelle”.

Natif de Oujda en 1958, M. Laroui a, après des études au Lycée Lyautey à Casablanca, poursuivi sa formation à l’Ecole Nationale des Ponts et Chaussées en France pour obtenir un diplôme d’ingénieur. Après avoir exercé dans une usine de phosphates à Khouribga, il retourne en France et obtient un doctorat en sciences économiques. Il se rend ensuite au Royaume-Uni, où il passe quelques années à Cambridge et à York. Depuis 2006, il enseigne l’économétrie puis les sciences de l’environnement à l’Université d’Amsterdam.

En décembre 2019, SM le Roi Mohammed VI l’avait désigné membre de la Commission Spéciale pour le Modèle de Développement.

## Le Festival du cinéma méditerranéen de Tétouan dévoile la composition de ses jurys



Le Festival international du cinéma méditerranéen de Tétouan (FCMT) a dévoilé les

membres qui composent les jurys de la 26<sup>e</sup> édition, qui se déroulera, en format digital, du 04 au 10 juin

prochain. “Des noms de renommée internationale, de formation diversifiée, reconnus pour leur grand apport au cinéma méditerranéen, composent les membres des trois jurys de la 26<sup>e</sup> édition du FCMT”, indique un communiqué de la fondation du festival.

Le jury des longs métrages de fiction sera présidé par le réalisateur, scénariste et producteur franco-ivoirien, Jacques Trabi, qui est passé, subtilement, du domaine des mathématiques à celui du 7<sup>e</sup> art. Il sera entouré, pour assurer sa mission délicate, par Mabel Lozano, actrice et cinéaste espagnole, Mohamed Laroussi, écrivain marocain, scénariste et critique de cinéma, et Mohamed El Baz, artiste-peintre marocain.

Quant au jury du film documentaire, il sera présidé par la réalisatrice, actrice et photographe

française, Marion Stalens, qui a réalisé plusieurs documentaires pour les chaînes françaises et des expositions photographiques qui traitent des relations complexes entre les êtres humains. Elle sera accompagnée de Fanny Aubert Malaurie, conseillère cinéma au département cinéma à l’Institut français de Paris (France), d’Irit Neidhardt, productrice, distributrice et critique de cinéma (Mec film, Allemagne), de Hamid Benamra, réalisateur et critique de cinéma franco-algérien, et du tunisien Fathi Kharat, ancien secrétaire général de Festival de Carthage et ex-directeur du centre national du cinéma et de l’image en Tunisie, fait savoir la même source. La mission du président du jury de la critique “Mustapha Mesnaoui” est confiée à Nasri Hajjaj, réalisateur, écrivain et journaliste palestinien. Il sera assisté par Amal Al

Ajmal, professeur des arts en Egypte, scénariste et critique de cinéma, de Laila Charadi, chercheur marocaine dans le domaine du cinéma, de Lourdes Palacios, présidente de l’association des écrivaines et écrivains cinématographiques espagnoles, et de Adil Semmar, critique de cinéma, journaliste marocain et directeur de la plateforme MaghrebArt.

Neuf longs métrages de fiction et 6 documentaires sont en lice dans le cadre de cette édition réduite et en mode digital.

Au menu de cette édition figurent également un colloque sous le thème “cinéma et peinture, frontière ou prospérité?”, une rencontre sur “comment les festivals pourraient-ils participer au retour du cinéma?”, et une master class encadrée par le réalisateur marocain, Mohamed Chrif Tribak.

## Le rappeur Issam dévoile son premier Album "Crystal"

Le rappeur marocain ISSAM, apparu dans les radars de l'industrie musicale fin 2018 avec le tube Trap Beldi, morceau désormais emblématique de la trap Marocaine, vient de sortir son premier album "Crystal" chez Island Def Jam/Universal Musique France.

Teinté de mélancolie et des sentiments qui l'animent, Crystal est à la fois futuriste, nostalgique et surréaliste, indique un communiqué du management

de l'artiste.

Le rappeur casablancais y évoque ses passions et son passé, avec un regard particulièrement ému sur son enfance et sur ces moments qui ne reviendront pas.

Pour ce premier album, ISSAM s'est entouré de Prince85, compositeur marocain connu pour son travail auprès de The Weeknd ou 21 Savage, qui signe une grande partie des morceaux, ainsi que des producteurs Adam K et Taemintekken.

La trap d'ISSAM est livrée en Darija,

avec des accents Raï, précise-t-on de même source.

ISSAM, dont les idoles vont de Cheb Hasni, Khaled à David Bowie, en passant par Prince et Jimmy Hendrix, est soucieux de créer une musique et un univers visuel unique et authentique.

C'est d'ailleurs le mot d'ordre du clip de "Wra Tabi3a", premier extrait de "Crystal", paru quelques mois plus tôt et dont ISSAM signait la réalisation et la direction artistique.



### Bouillon de culture

#### Présentation

Tout ce qu'il aimait



L'écrivain Mamoun Lahbabi présentera, le 18 mai à 18h00 à la maison d'édition ONZE, son dernier roman "Tout ce qu'il aimait". "Ce sera l'occasion de partir à la rencontre du romancier et de vous faire découvrir notre espace livres, l'exposition photos de Yasmine Hatimi et les agitateurs de Patrick Lowie", indique ONZE sur sa page Facebook.

#### Visa For Music

Visa For Music annonce que l'appel à candidatures à "Afrique Créative 2021" est ouvert jusqu'avant le 23 mai 2021.

Ce programme, financé par l'Agence française de développement, vise à accompagner des entreprises culturelles et créatives africaines dans leur développement afin de maximiser leur impact tant à l'échelle locale, nationale qu'internationale.



## Rencontre d'information sur la mise en œuvre du chantier de la protection sociale des artistes

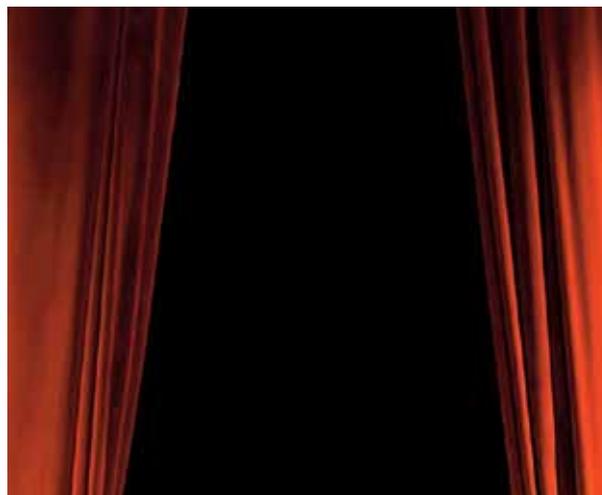
Le ministère de la culture, de la Jeunesse et des Sports, a tenu vendredi, par visioconférence, une rencontre d'information sur la mise en œuvre du chantier de la protection sociale au profit des artistes, des techniciens et des administrateurs des œuvres artistiques.

Le ministère indique dans un communiqué que cette réunion avec les différentes instances représentant les artistes, les établissements audiovisuels et les organismes de protection sociale concernés par la mise en œuvre des dispositions de la loi relative à l'artiste et aux métiers artistiques, s'inscrit dans le cadre de l'approche participative adoptée par le ministère pour interagir avec ces instances.

Cette rencontre, a-t-il ajouté, intervient en exécution des Hautes Directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI lors de Son discours prononcé à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire d'automne, dans lequel le Souverain a appelé à une consultation élargie et à la mise en place d'une administration innovante et efficace pour généraliser le chantier de la protection sociale au profit de toutes les catégories sociales à l'horizon des cinq années à venir.

Elle s'inscrit également dans le cadre de l'élaboration des projets de textes réglementaires de la loi n°16-68 relative à l'artiste et aux métiers artistiques, notamment ceux qui

concernent la couverture sociale, a précisé la même source. Et d'ajouter qu'il a été procédé ainsi à la présentation des principaux axes de ces projets, notamment le contrat de travail de l'artiste, qu'il soit individuel ou collectif, la fixation du salaire minimum et du taux du prélèvement sur salaire pour les artistes étrangers non-résidant au Maroc et les artistes marocains qui travaillent à leur compte ou pour autrui avec un revenu additionnel, un prélèvement destiné à subventionner la couverture sociale complémentaire au profit des artistes, des techniciens et des administrateurs des œuvres artistiques à l'instar des autres catégories concernées par ce chantier social d'envergure.



Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

|                      |                      |                           |                         |                   |                            |                    |                         |                  |                  |
|----------------------|----------------------|---------------------------|-------------------------|-------------------|----------------------------|--------------------|-------------------------|------------------|------------------|
| MESURE               | GARDIEN DE LA PAÏE   | CAUSE TOUJOURS!           | SANS OBJET FIN DE VERBE | LETTRES DE DRUON  | TUYAU                      | QUESTION DIFFICILE | LA FIN DU JOUR          | À LA MODE        | REMIS À SA PLACE |
|                      |                      |                           |                         |                   | LIASON INCORRECTE          |                    |                         |                  |                  |
| TABAC                |                      |                           |                         |                   | FARE                       |                    |                         |                  |                  |
|                      |                      |                           | TIRE-FOND               | CONSERVATEUR      |                            |                    | REPRODUCTIONS VISUELLES | INACTIVE         |                  |
| TROMPE MARITIME      |                      |                           |                         |                   | BÊTE À PART                |                    |                         |                  |                  |
|                      |                      |                           |                         | PARTIE DE L'AORTE | MIS EN CIRCULATION         |                    |                         |                  |                  |
| VACARME JEU DE MAINS |                      |                           |                         |                   |                            | ENZYME BON VENT    |                         |                  |                  |
|                      |                      |                           | ATOME ÉPOUSE D'OSIRIS   |                   | EXERCER UNE ACTION EN NOIR |                    |                         |                  |                  |
| TRANCHE DRAME NIPPON | FORME D'ÊTRE GOINFRE |                           |                         | ÔTE POUR QUE      |                            |                    |                         |                  |                  |
|                      |                      | RELIEE PLEINE PEAU PINGRE |                         |                   |                            |                    |                         |                  | VENUE AU MONDE   |
| SIGNATURE            |                      |                           |                         |                   | QUARTIER DE GÈNES          |                    | GRECQUE                 | ARTICLE INDEFINI |                  |
| TRÈS COURT           |                      |                           |                         | NAÏVE             |                            |                    |                         |                  |                  |
| ANNONCE UNE SUITE    |                      |                           | GREFFON                 |                   |                            |                    |                         |                  | ARTICLE INDEFINI |

Solution mots flechés d'hier

|    |     |    |     |   |     |   |   |   |   |
|----|-----|----|-----|---|-----|---|---|---|---|
| AV | VER | S  | ION | N | SUR |   |   |   |   |
| IS | U   | GN | OU  | A |     |   |   |   |   |
| ET | UR  | U  | AIL |   |     |   |   |   |   |
| AT | R   | B  | I   | L | A   | I | R | E |   |
| L  | A   | L  | I   | S | E   | U | R |   |   |
| M  | I   | K  | I   | D | D   | E | M | I |   |
| T  | I   | M  | O   | L | A   | A | C |   |   |
| D  | E   | M  | E   | N | D   | I | C | I | T |
| C  | O   | N  | R   | I | F   | A | B |   |   |
| F  | E   | I  | N   | T | E   | A | E | R |   |
| C  | O   | E  | U   | F | U   | S | E | R |   |
| S  | U   | R  | R   | E | L   | A | X | A | G |

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzaïr

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laïyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web: [www.libe.ma](http://www.libe.ma)

E-mail: [Liberation@libe.ma](mailto:Liberation@libe.ma)  
Téléphone: 0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: [annoncesliberation@libe.ma](mailto:annoncesliberation@libe.ma)

Journal Libération  
Libération Maroc



## Mots croisés

|      |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| I    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| II   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| III  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| IV   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| V    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| VI   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| VII  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| VIII |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| IX   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| X    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |

**HORIZONTALEMENT.**

- I. Joue du piano près du chanteur.
- II. Fait de la distance - Recommence toujours quand il se termine.
- III. Entourent une propriété.
- IV. Labiée - Pour un plus de la droite.
- V. Entrée de service - Vieux roi.
- VI. Tirerai un câble.
- VII. Clôture de pieux - Le petit robot.
- VIII. Fait la peau - Pour la finance dans l'UE.
- IX. A plus d'un tour dans son carquois - Bonne note - Centre-ville de Caen.
- X. Prennent de l'ancienneté.

**VERTICALEMENT.**

1. Signatures pleines de sang.
2. Sécurité sociale.
3. Pour aller à l'eau - Ecrite à l'envers.
4. C'est mon pote qui a perdu la tête - Pour sécher des culs - Résine.
5. Mauvaise à laine - Atome.
6. Oiseau du froid - Evite de s'étendre.
7. Zones rouges - Comme à bégayer.
8. Poissons qui broutent le corail.
9. Mot à gifle - Prit du plaisir.
10. Confirmées.

## Solution mots croisés d'hier

|      |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| I    | L | O | N | G | T | A | R | I | N |
| II   | A | H |   | E | O | L | I | E | N |
| III  | R | I | A | N | T |   | C | S |   |
| IV   | G | O | L | I | A | T | H |   | U |
| V    | E |   | B | E | L | I | E | R | S |
| VI   | M | O | I |   | E |   | M | O | N |
| VII  | E | S |   | T |   | P | E | S | E |
| VIII | N | E | O | N | S |   | N | E | E |
| IX   | T | E | N | T | A | N | T | E | S |

## Grilles de sudoku

**Facile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 8 | 3 |   | 6 | 9 |   |   |   |
| 9 | 2 |   |   |   | 8 | 3 | 1 |   |
|   | 4 |   |   |   | 7 |   | 9 |   |
|   |   | 5 |   |   |   |   | 4 |   |
| 7 | 9 | 4 |   |   |   | 2 | 1 | 6 |
| 8 |   |   |   |   | 5 |   |   |   |
| 4 |   |   | 8 |   |   |   | 9 |   |
| 3 |   | 8 | 9 |   |   | 5 | 7 |   |
|   |   |   | 5 | 1 | 4 | 3 | 8 |   |

**Moyen**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 6 |   |   |   |   | 9 |   | 8 |
| 1 | 9 |   |   | 8 | 5 |   | 3 |   |
|   | 3 | 1 |   |   |   |   |   |   |
|   |   | 2 |   | 9 | 6 | 3 |   |   |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|   |   | 3 | 2 | 1 |   | 6 |   |   |
|   |   |   |   |   | 7 |   | 9 |   |
|   | 1 |   | 6 | 3 |   |   | 7 | 4 |
| 4 | 7 |   |   |   |   |   | 6 |   |

**Difficile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
|   |   |   |   | 6 |   | 5 | 1 |  |
| 9 | 1 |   | 4 | 7 |   | 8 |   |  |
| 8 |   |   |   |   |   |   |   |  |
|   | 3 | 1 | 9 |   |   | 5 |   |  |
|   |   | 8 |   |   |   | 2 |   |  |
|   |   | 4 |   |   | 2 | 1 | 6 |  |
|   |   |   |   |   |   |   | 5 |  |
|   |   | 2 | 5 | 1 |   | 7 | 8 |  |
| 5 | 6 |   |   | 2 |   |   |   |  |

**Expert**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   | 6 | 3 | 1 |   | 9 | 7 |
|   |   |   |   |   | 2 |   | 4 | 5 |
|   |   |   |   |   |   | 3 |   |   |
|   | 2 | 5 |   |   |   |   |   | 3 |
|   |   |   | 2 |   | 4 |   |   |   |
| 1 |   |   |   |   |   |   | 6 | 8 |
|   |   | 8 |   |   |   |   |   |   |
| 6 | 3 |   | 4 |   |   |   |   |   |
| 4 | 7 |   | 9 | 1 | 6 |   |   |   |

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 3 | 4 | 8 | 2 | 9 | 1 | 7 | 5 |
| 9 | 2 | 5 | 7 | 3 | 1 | 4 | 8 | 6 |
| 7 | 1 | 8 | 4 | 6 | 5 | 2 | 3 | 9 |
| 2 | 9 | 3 | 1 | 5 | 6 | 7 | 4 | 8 |
| 5 | 8 | 7 | 3 | 4 | 2 | 6 | 9 | 1 |
| 4 | 6 | 1 | 9 | 7 | 8 | 3 | 5 | 2 |
| 8 | 4 | 2 | 6 | 9 | 3 | 5 | 1 | 7 |
| 3 | 5 | 9 | 2 | 1 | 7 | 8 | 6 | 4 |
| 1 | 7 | 6 | 5 | 8 | 4 | 9 | 2 | 3 |

**Moyen**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 8 | 4 | 3 | 6 | 9 | 1 | 2 | 7 |
| 2 | 1 | 7 | 5 | 8 | 4 | 9 | 6 | 3 |
| 9 | 3 | 6 | 7 | 2 | 1 | 5 | 8 | 4 |
| 1 | 6 | 3 | 4 | 5 | 7 | 2 | 9 | 8 |
| 4 | 2 | 5 | 9 | 1 | 8 | 3 | 7 | 6 |
| 7 | 9 | 8 | 6 | 3 | 2 | 4 | 5 | 1 |
| 6 | 5 | 9 | 1 | 7 | 3 | 8 | 4 | 2 |
| 3 | 7 | 2 | 8 | 4 | 5 | 6 | 1 | 9 |
| 8 | 4 | 1 | 2 | 9 | 6 | 7 | 3 | 5 |

**Difficile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 9 | 4 | 8 | 3 | 2 | 6 | 1 | 7 |
| 3 | 6 | 8 | 1 | 5 | 7 | 9 | 2 | 4 |
| 2 | 7 | 1 | 9 | 4 | 6 | 5 | 3 | 8 |
| 6 | 1 | 7 | 4 | 2 | 5 | 8 | 9 | 3 |
| 8 | 5 | 2 | 3 | 7 | 9 | 1 | 4 | 6 |
| 4 | 3 | 9 | 6 | 8 | 1 | 7 | 5 | 2 |
| 1 | 2 | 6 | 7 | 9 | 4 | 3 | 8 | 5 |
| 9 | 4 | 3 | 5 | 6 | 8 | 2 | 7 | 1 |
| 7 | 8 | 5 | 2 | 1 | 3 | 4 | 6 | 9 |

**Expert**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 8 | 1 | 7 | 5 | 2 | 6 | 4 | 9 |
| 9 | 4 | 5 | 1 | 3 | 6 | 7 | 2 | 8 |
| 6 | 7 | 2 | 8 | 9 | 4 | 1 | 3 | 5 |
| 4 | 5 | 9 | 2 | 7 | 1 | 8 | 6 | 3 |
| 1 | 3 | 6 | 5 | 8 | 9 | 4 | 7 | 2 |
| 8 | 2 | 7 | 6 | 4 | 3 | 9 | 5 | 1 |
| 7 | 1 | 8 | 4 | 2 | 5 | 3 | 9 | 6 |
| 2 | 9 | 4 | 3 | 6 | 8 | 5 | 1 | 7 |
| 5 | 6 | 3 | 9 | 1 | 7 | 2 | 8 | 4 |

## En Espagne, les destins de deux apprentis toreros figés par la pandémie

Les “toro, toro!” résonnent encore plus fort dans le vide des arènes de Las Ventas à Madrid, les plus prestigieuses du monde, où s’entraînent Alvaro et Guillermo, deux jeunes apprentis toreros dont la carrière naissante a été stoppée net par la pandémie.

En survêtement et baskets, masque FFP2 sur le visage, Alvaro Burdiel, 22 ans, tend vers l’avant la cape fushia et moutarde. Le bras raidé, la fierté dans l’épaule, le geste est là.

Espoir de la taouromachie, il est déjà sorti triomphant en octobre 2019 “sur les épaules et par la grande porte” de Las Ventas, plus grand moment de gloire qu’un matador puisse vivre.

Ignorant si les prochains mois le laisseront redescendre dans l’arène, il ne manque aucun de ses cours quotidiens dans l’enceinte ocre mythique, en pleine capitale espagnole.

Il reconnaît avoir eu “des passages à vide comme nous en avons tous. Mais c’est la passion, la constance qui font la différence à la fin. Le fait de ne jamais se rendre”.

Un peu plus loin, Guillermo Garcia, t-shirt vert céladon, a eu lui la chance d’être choisi pour toréer dimanche, lors de la première corrida organisée à Las Ventas depuis un an et demi.

Il agite doucement sa cape, soulevant le sable pour provoquer la “bête” en face de lui. Un taureau ? Non, un autre élève, paire de cornes en main et dos voûté,



qui, essoufflé, charge avec la même fougue que l’animal.

Ils sont une vingtaine de jeunes cet après-midi d’avril à répéter inlassablement la chorégraphie du combat avec le taureau. Un “carretón”, une tête de taureau montée sur des roues, attend qu’on l’empoigne dans un coin de l’arène.

Les enseignants tentent de maintenir la motivation de leurs élèves, malgré les incertitudes pesant sur la saison, qui se tient ha-

bituellement de mars à octobre et avait été annulée en 2020 à cause de la pandémie.

Autre place forte de la taouromachie, Séville a finalement annulé les corridas prévues mi-avril car elles n’auraient pas été rentables en raison des restrictions sanitaires.

“Doucement, ne lève le talon qu’au dernier moment, bouge le bassin, voilà c’est ça”, lance José Pedro Prados, alias El Fundi, directeur de l’école taurine de Las

Ventas.

“On les emmène voir des cheptels pour qu’ils gardent le moral et de l’espoir”, confie cet ancien célèbre matador.

Il le reconnaît, “les écoles taurines vivent très mal” les restrictions sanitaires. “Il y a des gamins qui étaient au firmament quand tout s’est arrêté, ce sont des années décisives dans une carrière”.

Les tribunes sont désertes, à l’exception de quelques ouvriers repeignant les rambardes, signe

d’une reprise imminente de l’activité.

Fermées depuis octobre 2019, Las Ventas ont obtenu l’autorisation d’organiser une corrida avec seulement 6.000 spectateurs, contre 44.000 habituellement. Des stars comme El Juli ou Enrique Ponce seront à l’affiche aux côtés de Guillermo, novillero (matador débutant).

Un honneur qu’il doit à 19 ans, à sa “constance”, estime son maestro. Il a, selon El Fundi, “quelque chose de différent, une gravité, une force et une passion” et ce, “depuis ses débuts”.

Guillermo confie avoir connu des moments de “doute” au cours de cette année de paralysie. “Je ne voyais pas venir le jour où je pourrai récolter les fruits de mon entraînement”. Il se disait alors “tôt ou tard, ils vont rouvrir les arènes et ce sera mon tour”.

“Voir les gens avec des masques, espacés, les arènes à moitié vides. Il n’y aura pas non plus de sortie par la grande porte puisque les attroupements sont impossibles. Mais il faudra bien s’habituer. Pas le choix”.

L’étudiant en administration des entreprises conclut: “Le taureau lui se moque de la pandémie. Pandémie ou pas, il sera le même”.

La pandémie durera le temps qu’elle durera mais la relève est déjà assurée.

Le petit Nico, 6 ans, cape et épée miniatures à la main dans l’arène, fait du “toreo de salon”, c’est-à-dire sans taureau, comme il l’explique, très sérieux.

## Citations

La vie est une maladie mortelle sexuellement transmissible.

Woody Allen

Les hommes se marient par lassitude, les femmes par curiosité...

Les deux sont déçus.

Oscar Wilde

Aucun homme n’a suffisamment bonne mémoire pour faire carrière dans le mensonge.

Abraham Lincoln

Je ne mangerai pas d’huîtres. Je veux des aliments morts. Pas malades, pas blessés, simplement morts.

Woody Allen

## En Autriche, des sucettes pour tester les tout petits à la Covid

Une simple sucette à mettre dans la bouche pendant 90 secondes: dans certaines crèches autrichiennes, les enfants sont désormais testés à la Covid-19 via une solution ludique et inédite pour contrôler la propagation du virus.

Dans un jardin d’enfants du centre-ville de Vienne ouvert aux médias cette semaine, les élèves, un brin timides, se sont livrés à cet exercice indolore pour des résultats connus en 15 minutes.

Pour prévenir une hausse des cas dans cette tranche d’âge non vaccinée, un laboratoire autrichien au sein de l’hôpital Kaiser-Franz-Joseph de Vienne a eu l’idée de développer cette nouvelle technique salivaire, après avoir déjà conçu la méthode du gargarisme aujourd’hui très répandue dans ce pays alpin de

8,9 millions d’habitants.

Une étude est actuellement menée dans cinq crèches portant sur des enfants âgés entre un et six ans pour déterminer la fiabilité de la méthode et envisager un déploiement plus large, a indiqué à l’AFP une porte-parole.

À une heure de la capitale autrichienne, la région de Burgenland a d’ores et déjà commandé 35.000 tests.

Même si le risque de contamination est plus faible chez les tout petits, le variant initialement détecté en Angleterre touche autant les enfants que les adultes, selon des experts.

L’objectif est donc de “surveiller les infections” et d’offrir “une alternative judicieuse” aux prélèvements invasifs dans le nez et

la gorge, expliquent les autorités régionales.

Des lettres ont été envoyées aux parents pour les informer que des tests gratuits seraient fournis trois fois par semaine, et la réaction a été plutôt positive.

“Il est logique d’avoir des contrôles plus stricts dans le secteur de l’éducation”, estime Dominik Krotschek, papa d’un garçon de trois ans.

“Cela ne pose vraiment pas de problème: nous l’avons encore fait aujourd’hui et ça a bien fonctionné”, dit-il, un peu déçu toutefois que les tests ressemblent plus à un “gros coton-tige” qu’à un bonbon aux couleurs alléchantes.

Les gourmands devront passer leur tour: ces tests sont sans sucre et dépourvus de la moindre saveur.

# Economie

## La Banque Populaire accompagne la relance économique des régions

La Banque Populaire organise, à partir du 19 mai 2021, "Les Régionales de l'investissement", un roadshow au service de la relance économique des régions du Royaume.

"Fidèle à son ancrage régional historique, et à son engagement en faveur du développement du tissu économique national, la Banque populaire organise, à partir du 19 mai 2021, les Régionales de l'investissement", a annoncé le Groupe bancaire dans un communiqué.

Cette tournée comportera 10 escales à travers le Royaume, à savoir Fès, Rabat, Marrakech, Casablanca, Tanger, Laâyoune, Dakhla, Agadir, Oujda et Nador, précise la même source.

Elle connaîtra la participation de nombreux acteurs publics et privés, dont des départements ministériels, la Caisse centrale de garantie (CCG), Maroc PME, l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE), les Centres régionaux d'investissement (CRD), la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), ainsi que des fédérations et associations professionnelles, rapporte la MAP.

Au programme, des échanges et des débats pour mettre en avant les atouts et les opportunités sectorielles de chaque région, mais aussi la présentation des mécanismes d'appui, ainsi que les solutions de financement et d'accompagnement mises à la disposition des opérateurs économiques par la Banque Populaire, ses filiales et ses partenaires.

Les rencontres seront diffusées en live via un webinaire et s'achèveront par des workshops dédiés, où intervenants et experts apporteront toutes les réponses aux questionnements des entreprises présentes, fait savoir le communiqué.

Et de noter qu'elle s'inscrit pleinement dans le cadre des initiatives mises en place par l'Etat, notamment à travers le lancement du Fonds Mohammed VI pour l'investissement, la promotion de la Banque de projets ainsi que les mesures et programmes visant la décarbonisation industrielle et la promotion de l'innovation.

## Le redressement progressif de l'activité manufacturière se confirme



L'activité de secteur manufacturier a maintenu son redressement au terme du premier trimestre 2021, selon une analyse de la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

Même si la croissance n'est pas encore au rendez-vous, la décélération du rythme baissier de la croissance de la valeur ajoutée du secteur manufacturier s'est maintenue au quatrième trimestre 2020, at-t-elle d'embellie relevé.

En effet, selon les données publiées par la DEPF, relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, celle-ci s'est située à -1,6%, après -2,6% au T3-2020, -22% au T2-2020, +0,6% au T1-2020 et +3% au T4-2019, portant sa variation à fin 2020 à -6,4%, après une augmentation de 2,8% un an auparavant.

Comme l'a expliqué la Direction pour mieux apprécier la situation, « l'évolution du quatrième trimestre recouvre, notamment, la performance positive de la valeur ajoutée de l'industrie chimique et para-chimique (+9,6%, après

+6,8% au T4-2019) et de l'industrie alimentaire (+2,6%, après une quasi-stagnation un an auparavant), parallèlement à une atténuation du recul de la valeur ajoutée de l'industrie mécanique, métallurgique et électrique (-11%, après -14% au T3-2020 et +6,9% au T4-2019) ».

Pour l'année en cours, la DEPF rappelle dans sa note de conjoncture du mois d'avril dernier



Amélioration de la production et des ventes du secteur au titre des deux premiers mois du premier trimestre

(N°290) qu'au titre des deux premiers mois du premier trimestre 2021, les résultats de l'enquête de conjoncture de Bank Al-Maghrib auprès du secteur manufacturier avaient fait ressortir une amélioration, d'un mois à l'autre, de la production et des ventes du secteur.

Selon ces résultats, pour le mois de février, et comparative-ment au mois précédent, la production aurait progressé dans les secteurs de la «chimie et parachimie», de la «mécanique et métallurgie» et du «textile et cuir», et serait restée inchangée au niveau de l'«agro-alimentaire» et de l'«électrique et électronique», a-t-elle relevé.

Poursuivant son analyse, la DEPF a en outre, noté que les ventes auraient augmenté aussi bien sur le marché local qu'étranger, notamment au niveau des secteurs du «textile et cuir», de la «chimie et parachimie» et de la «mécanique et métallurgie». En revanche, elles auraient baissé dans l'«agro-alimentaire» et l'«électrique et électronique», a-t-elle poursuivi.

En ce qui concerne le taux d'utilisation des capacités de pro-

duction (TUC), la note de conjoncture fait état de « sa croissance ascendante d'un trimestre à l'autre pour atteindre 71,5% à fin février 2021 ». C'est donc une quasi-stagnation par rapport à la même période de l'année précédente.

Ainsi que l'a expliqué la DEPF, de même source, « cette évolution a découlé, particulièrement, de la hausse du TUC de l'industrie chimique et para-chimique (+5 points à 74%) et de celui de l'industrie agroalimentaire (+1 point à 72%) ».

L'autre point important relevé par la DEPF dans sa note concerne les soldes d'opinions des chefs d'entreprise enquêtés pour les trois prochains mois.

S'ils sont positifs pour une augmentation de la production et des ventes dans l'ensemble des branches, excepté pour celle du «textile et cuir», la Direction des études et des prévisions financières a fait toutefois remarquer que « 37% des entreprises déclarent ne pas avoir de visibilité quant à l'évolution future de la production et 47% pour ce qui est des ventes ».

Alain Bouithy

## Les OPCVM réalisent 41% du volume au premier trimestre

Les Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) ont réalisé, à la Bourse de Casablanca, 41% du volume du marché central sur les actions au premier trimestre, selon l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Cette proportion ressort en progression de 15 points par rapport au trimestre précédent et en baisse de 3 points en glissement annuel, précise l'AMMC dans son récent rapport sur les profils des investisseurs en bourse.

S'agissant des personnes morales marocaines, elles concentrent 23% du volume, tan-

dis que les personnes physiques marocaines et les personnes morales étrangères représentent des parts respectives de 19% et 15% du total, indique la même source.

Le rapport fait aussi ressortir que la Bourse de Casablanca a enregistré durant le T1-2021, un volume transactionnel avoisinant les 9 milliards de dirhams (MMDH) sur les marchés central et de blocs.

Par marchés, les échanges sur le compartiment central totalisent un montant de 6 MMDH, soit 67% du volume global, alors que les transactions de gré à gré représentent 33%

du total pour 2,93 MMDH.

De son côté, le marché obligataire a enregistré durant ce trimestre un volume transactionnel de 63,8 millions de dirhams (MDH), réparti entre marché central et marché de blocs.

En outre, l'AMMC fait savoir qu'après une évolution contrastée au cours des deux premiers mois de l'année, Masi, Madex et MSI20 ont progressé respectivement de 1,74% à 11.483,65 points (pts), 1,59% à 9.336,07 pts et de 1,18% à 935,7 pts par rapport à fin décembre 2020.



## L'AMMC vise l'augmentation du capital de Total SE réservée aux salariés du groupe

L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) a annoncé avoir visé, récemment un prospectus relatif à l'augmentation du capital de la société "Total SE", réservée aux salariés du groupe.

Cette opération se fera par l'émission d'un maximum de 18 millions d'actions, alors que le prix de souscription s'établit à 30,50 euros, soit 328,34 dirhams, précise l'AMMC dans un communiqué, notant que la période de souscription

s'étalera du 6 au 17 mai 2021 inclus.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales Total Maroc, Emplissage de Gaz de Ouarzazate et la Société d'emplissage de Gaz de Berrechid et Mahatta.

Cette opération a pour objectif de permettre aux salariés des entités du groupe situées au Maroc faisant partie du périmètre de l'offre de souscrire des actions à des conditions préférentielles.

# Les vols internationaux transférés au Terminal 1 de l'aéroport Mohammed V

Tous les vols internationaux opérés au niveau du Terminal 2 de l'aéroport Mohammed V de Casablanca (enregistrement et embarquement) sont transférés au Terminal 1 de cet aéroport à partir du vendredi 7 mai, a annoncé l'Office national des aéroports (ONDA).

Ce transfert a été décidé par l'ONDA, en concertation avec les compagnies aériennes et les divers partenaires aéroportuaires, dans un souci d'optimisation des ressources aéroportuaires et de rationalisation des coûts d'exploitation autant pour l'ONDA que pour ses partenaires, indique un communiqué de l'Office.

En accompagnement de ce transfert, un dispositif de signalétique est mis en place au sein et

aux abords de l'aéroport pour faciliter l'orientation des passagers, ajoute la même source, notant que des agents d'orientation, reconnaissables à leurs tenues, sont également à la disposition des passagers pour apporter toute information ou aide, rapporte la MAP.

Les passagers ayant déjà des vols programmés initialement au Terminal 2 seront également informés de cette mesure par leurs compagnies aériennes, poursuit le communiqué.

L'ONDA procédera régulièrement, en collaboration avec ses partenaires, à l'évaluation de la situation, en fonction de l'évolution progressive du trafic et la levée des mesures restrictives de voyage. Une réouverture du Terminal 2 peut être décidée, dès le retour du trafic aérien à la normale.

"Le personnel de l'ONDA et celui de ses partenaires restent mobilisés en permanence pour offrir une expérience passagers saine et rassurante et ce dans les meilleures conditions de qualité de service, de sûreté et de sécurité", affirme l'Office.

Inauguré en janvier 2019, le Terminal 1 s'étend sur une superficie de 76.000 m<sup>2</sup> permettant l'accueil d'un trafic de 7 millions de passagers par an. Il dispose d'installations et d'équipements modernes respectant toutes les précautions sanitaires.

Ce terminal dispose d'un es-



pace dédié à l'enregistrement sur deux niveaux (33 comptoirs au niveau 0 et 52 comptoirs d'enregistrement à l'étage), un système de tri automatique des bagages d'une capacité de plus de 5.000 bagages/heure et une zone dédiée aux formalités de police départ avec 39 postes d'émigration dont deux dédiés au "fast track".

Il comprend, également, un

hall d'embarquement sur deux niveaux abritant, notamment, une galerie commerciale offrant un choix diversifié d'enseignes nationales et internationales agréées selon le concept "Walkthrough commercial", des restaurants et des cafés et des salons VIP.

En outre, le Terminal 2 est composé de 9 passerelles télescopiques dont une triple passerelle

pour l'accueil des avions de type A380, une zone de transit de 2.450 m<sup>2</sup> disposant de 18 postes d'émigration, des équipements pour fluidifier le cheminement du passager, des facilités pour les personnes à mobilité réduite, une couverture Wifi gratuite et illimitée, un parking voiture à proximité sur 2 niveaux (2.075 places) et une aire de dépose-minute.



Un dispositif de signalétique a été mis en place pour faciliter l'orientation des passagers

## L'ONMT organise les "Tourism Marketing Days régionales" pour préparer la relance



La première édition des Tourism Marketing Days (TMD) régionales s'est tenue, récemment à Rabat, à l'initiative de l'Office national marocain du tourisme (ONMT) et en présence des présidents des principaux conseils régionaux du tourisme du Maroc.

Cette rencontre, a été présidée par le directeur général de l'Office Adel El Fakir, rapporte la MAP. Elle a pour objectif de plancher sur la redéfinition de la stratégie de promotion des régions et la mise en place des marques touristiques régionales, indique un communiqué de l'ONMT.

"Nous sommes convaincus de la nécessité de la mise en place de stratégies régionales en matière de promotion touristique car chaque région a ses spécificités que nous

devons affiner pour en faire des marques touristiques fortes qui permettront un rayonnement tant national qu'international. Et qui vont au-delà de faire rayonner la Marque Maroc dans son ensemble", a souligné à cette occasion M. El Fakir.

L'objectif stratégique étant de doter chaque région ainsi que les principales destinations qui la composent de "Kit Brand" complets qui vont de la plateforme marketing produit basée sur l'offre touristique unique et les attributs différenciateurs pour chaque région jusqu'à la production de contenus aussi bien pour le digital, les réseaux sociaux, la TV, la radio, la presse écrite et online et l'affichage urbain, en passant par la charte de marque.

Le tout en harmonie et en intégration avec la marque destination pays visitmorocco.

Les TMD régionales, poursuit le communiqué, ont aussi été l'occasion de réfléchir sur la stratégie commerciale et aérienne à mettre en place auprès des prescripteurs – TO et Compagnies aériennes – afin de préparer le plan de relance.

Ces rencontres régionales font suite aux TMD Pro tenues le 20 avril dernier à Casablanca et marquent ainsi une nouvelle phase dans la stratégie de promotion de l'Office qui compte bien mener de front sa stratégie tant sur le plan national qu'au niveau régional afin de garantir le succès du plan de relance.

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et des Eaux et Forêts

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES  
PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 10/DRAO/2021**

Le 07/06/2021, à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux Travaux de réhabilitation des locaux de la coopérative MAROC VERT sis à Had Beni Chiker (unité de trituration des olives) dans la province de Nador relevant de la zone d'action de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental Oujda en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUIINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente mille dirhams (30 000,00 D'HTC).

- l'estimation des coûts des prestations est de (999 384,00 dhs) Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Trois Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUIINT ESSRAK BP 704 -Oujda ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.

- Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de Consultation.

Le dossier technique comprend :

Pour les concurrents installés au Maroc :

La copie légalisée du certificat de qualification et de classification, dans le domaine du bâtiment, délivrée par l'autorité compétente tient lieu du dossier technique.

| Branche d'activité       | Secteur | qualification | Classe |
|--------------------------|---------|---------------|--------|
| Construction de bâtiment | A       | A-2           | 5      |

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Ils sont tenus de produire le dossier technique prévu à l'article du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N°4169/PA

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et des Eaux et Forêts

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES  
PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 11/DRAO/2021**

Le 07/06/2021, à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux Travaux de réhabilitation des locaux de la coopérative ATMANI (unité de valorisation du miel) Commune Rurale Boughriba province de BERKANE relevant de la zone d'action de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUIINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix mille dirhams (10 000,00 DhTTC).

- l'estimation des coûts des prestations est de : (520 134,00 dhs) Cinq Cent Vingt Mille Cent Trente Quatre Dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUIINT ESSRAK BP 704 -Oujda ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.

- Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de Consultation.

Le dossier technique comprend :

Pour les concurrents installés au Maroc :

La copie légalisée du certificat de qualification et de classification, dans le domaine du bâtiment, délivrée par l'autorité compétente tient lieu du dossier technique.

| Branche d'activité       | Secteur | qualification | Classe |
|--------------------------|---------|---------------|--------|
| Construction de bâtiment | A       | A-2           | 5      |

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Ils sont tenus de produire le dossier technique prévu à l'article du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N°4170/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH-SAFI  
COMMUNE DE SAFI

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert  
N°06/2021**

Le 09/06/2021 à 15 Heures, il sera procédé, dans le bureau du Monsieur le Président de la COMMUNE DE SAFI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :  
« AFFERMAGE DES BOUTIQUES VIDES DES MARCHES :  
ZITOUNE - KOLEA - SANIAT »

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de l'administration de LA COMMUNE DE SAFI sise à Safi. il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état :  
<http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire et les prix d'ouverture sont fixé dans le cahier de charge, et suivant la liste ci-dessous :

➤ **Marché Zitoune:**

| N° DES BOUTIQUES (Marché Zitoune) | Superficie en m2 | Prix d'ouverture en DH/MOIS (Par boutique) | Caution en DH (Par boutique) |
|-----------------------------------|------------------|--------------------------------------------|------------------------------|
| 29                                | 3,64             | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 30                                | 7,28             | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 33                                | 4,28             | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 34                                | 4,28             | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 35                                | 4,28             | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 36                                | 4,28             | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 41                                | 4,28             | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 112                               | 5,67             | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 115                               | 5,67             | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 117                               | 5,67             | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 120                               | 5,67             | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 123                               | 5,67             | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 124                               | 5,67             | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 125                               | 5,67             | 300,00                                     | 3000,00                      |

➤ **Marché Saniat:**

| N° DES BOUTIQUES (Marché Saniat) | Superficie en m2 | Prix d'ouverture en DH/MOIS (Par boutique) | Caution en DH (Par boutique) |
|----------------------------------|------------------|--------------------------------------------|------------------------------|
| 28                               | 5,74             | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 49                               | 5,74             | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 53                               | 10,08            | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 61                               | 5,74             | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 62                               | 10,08            | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 66                               | 5,74             | 300,00                                     | 3000,00                      |

➤ **Marché Kolea:**

| N° DES BOUTIQUES (Marché Kolea) | Superficie en m2 | Prix d'ouverture en DH/MOIS (Par boutique) | Caution en DH (Par boutique) |
|---------------------------------|------------------|--------------------------------------------|------------------------------|
| 12                              | 11,10            | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 18                              | 11,10            | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 20                              | 11,10            | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 21                              | 11,29            | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 22                              | 11,29            | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 25                              | 10,40            | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 28                              | 11,17            | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 29                              | 11,97            | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 30                              | 11,97            | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 45                              | 11,10            | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 55                              | 19,76            | 300,00                                     | 3000,00                      |
| 56                              | 11,10            | 300,00                                     | 3000,00                      |

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada Al Oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

➤ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la COMMUNE DE SAFI .

➤ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de l'administration de la COMMUNE DE SAFI

➤ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

➤ Soit les envoyer par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20 - 14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 2 du cahier de charge.

N°4171/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE LA SANTÉ**  
**Direction Régionale de Santé à la Région de Rabat -Salé-Kenitra**

**AVIS RECTIFICATIF**  
APPEL D'OFFRES OUVERT N°03/2021

Il est porté à la connaissance du public que l'avis publié au journal Libération sous le n° 9307 du 1er/2mai/2021 relatif à la Prestation de gardiennage, de Sécurité et de surveillance des Locaux de la Direction Régionale de la Santé à la Région Rabat Sale Kenitra en lot unique a été rectifié comme suite :

**Ajouter**  
Réservé aux petites et moyennes entreprises, les coopératives et le groupement de coopératives et les auto-entrepreneurs

Le reste sans changement N°4172/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE LA SANTÉ**  
**Direction Régionale de Santé à la Région de Rabat -Salé-Kenitra**

**AVIS RECTIFICATIF**  
APPEL D'OFFRES OUVERT N°04/2021

Il est porté à la connaissance du public que l'avis publié au journal Libération sous le n° 9307 du 1er/2mai/2021 relatif à la Prestations d'hygiène, désinfection et nettoyage des Locaux de la Direction Régionale de la Santé à la Région Rabat Sale Kenitra en lot unique a été rectifié comme suite :

**Ajouter**  
Réservé aux petites et moyennes entreprises, les coopératives et le groupement de coopératives et les auto-entrepreneurs

Le reste sans changement N°4173/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Ouezzane  
Commune sidi Redouane

**AVIS**  
**D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**  
**AU TITRE DE L'ANNEE 2021**

Le président de La commune de sidi Redouane Annonce l'organisation des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 réservés aux fonctionnaires de ladite commune ayant remplis les conditions règlementaires, les épreuves se dérouleront au siège de la commune suivant le calendrier ci-dessous

| Grade de promotion                       | Conditions requises                                                     | Nombre de poste | Date de concours | Dis de déposé des demandes |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------|----------------------------|
| Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> grade | 6 années de service en qualité Adjoint technique 3 <sup>ème</sup> grade | 01              | 19/06/2021       | 16/06/2021                 |

Les demandes de participation aux dits concours doivent être envoyées par courrier au président de la commune de sidi Redouane au déposé contre récépissé au service des ressources humaines de ladite commune au plus tard le 16/06/2021

N°4176/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT  
PREFECTURE DE CASABLANCA  
PREFECTURE DES ARRONDISSEMENTS DE BEN M'SICK  
SECRETARIAT GENERAL  
D.R.H.B/SLM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° 04/2021

Le 02 Juin 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'sick, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix, pour les travaux d'aménagement des annexes administratives de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick : 59-60bis-61-62 et Ahmed Ben Lahcen. Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service de la Logistique et des Marchés de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'sick. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de soixante mille dirhams TTC (60 000,00 dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : Deux million neuf cent deux mille deux cent vingt trois dirhams quatre cts TTC (2.902 223,04 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Service précité,
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux le 21 Mai 2021 à 10 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. Il est exigé aux concurrents installés au Maroc, la production de : Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification en précisant le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées de la façon suivante :

| NOUVEAU SYSTEME |        |                        |                                 |
|-----------------|--------|------------------------|---------------------------------|
| SECTEUR         | CLASSE | QUALIFICATIONS EXIGÉES | DOMAINE                         |
| 0               | 3      | 01                     | TRAVAUX DE REVÊTEMENTS COURANTS |

NB : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°4174/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle  
De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région de Marrakech-Safi  
Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
N° : 12/2021/CH/INV  
« Séance publique »

Le 03 juin 2021 à 10 :30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

| lot n° | OBJET                                                                                                                                              | Montant de l'estimation                                                                      | Montant du cautionnement provisoire |
|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| 01     | les travaux d'aménagement et réhabilitation du lycée collégial TIMEZGADJOUINE relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS         | 238 977,90 DHS (deux cent trente-huit mille neuf cent soixante-dix-sept dirhams 90 centimes) | 5 000,00 Dhs (cinq mille dirhams)   |
| 02     | les travaux d'aménagement et réhabilitation de l'internat du lycée collégial IBN SINA relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS | 177 322,80 DHS (cent soixante-dix-sept mille trois cent vingt-deux dirhams 80 centimes)      | 3 000,00 Dhs (trois mille dirhams)  |
| 03     | les travaux d'aménagement et réhabilitation du lycée collégial IBN BATTOUTA relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS           | 223 926,00 DHS (deux cent vingt-trois mille neuf cent vingt-six dirhams)                     | 5 000,00 Dhs (cinq mille dirhams)   |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

NB : Cet appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

N°4175/PA

« KGL SERVICES LOGISTICA TRANSPORT »  
 Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 12/04/2021, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : KGL SERVICES LOGISTICA TRANSPORT  
 Forme Juridique : SARL AU Siège Social : 46, Rue EL BATINIA, IMM. La Rose III, Maarif, Casablanca  
 Associé Unique : M. Benaissa IAROCHENE  
 Objet : Transport Routiers de Fret et Services de déménagement  
 Durée : 99 ans  
 Capital Social : 100 000 Dhs  
 Gérance : la société est gérée par M. Benaissa IAROCHENE.  
 Dépôt Légal : la société a été immatriculée le 05/05/2021 au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 501817.

N° 4177/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 WILAYA DE LA RÉGION DE CASABLANCA-SETTAT  
 PRÉFECTURE DE CASABLANCA  
 PRÉFECTURE D'ARRONDISSEMENTS DE BEN M'SICK  
 SECRETARIAT GÉNÉRAL D.R.H.B./SLM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2021  
 Le 03 Juin 2021 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissements Ben M'Sick, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'achat du matériel informatique à la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service de la Logistique et des Marchés de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille Dirhams (10 000,00 dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de quatre cent quatre vingt sept mille huit cent Dirhams TTC ( 487 800,00 dhs TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Service précité,  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service précité.  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit les transmettre par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les prospectus et les documents techniques demandés par le dossier d'Appel d'Offres doivent être déposés au Service Logistique et Marchés avant le 02 Juin 2021 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4178/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N°

12/DRAO/2021  
 Le 08 JUIN 2021 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à l'achat de matériel technique agricole au profit des agriculteurs des provinces de Taourirt, Guercif et Figuig relevant de la zone d'action de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental Oujda en lot unique.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 Dhs (Quarante mille dirhams) TTC.  
 - l'estimation des coûts des prestations est de : un million quatre cent seize mille dirhams (1 416 000,00 Dh) TTC  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 – Oujda ;  
 - soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.  
 - Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 La documentation, prospectus et notices devis descriptif exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés ou envoyés au Siège de la DRA de l'Oriental à Oujda le 07/06/2021 avant 16 heures 30min  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 15 du règlement de Consultation.

N° 4179/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 13/DRAO/2021

Le 08 JUIN 2021 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à l'achat de matériel technique agricole au profit des agriculteurs des provinces de Guercif, Jerada et Nador relevant de la zone d'action de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental Oujda en lot unique  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 Dhs (Quarante mille dirhams) TTC.  
 - l'estimation des coûts des prestations est de : un million cent trente-trois mille six cent

dirhams (1 533 600,00 Dh) TTC.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 – Oujda ;  
 - soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.  
 - Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 La documentation, prospectus et notices devis descriptif exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés ou envoyés au Siège de la DRA de l'Oriental à Oujda le 07/06/2021 avant 16 heures 30min  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 15 du règlement de Consultation.

N° 4180/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 14/DRAO/2021

Le 09 JUIN 2021 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif au Transport des aliments de bétail autre que la paille, le foin et le son de production locale au profit des éleveurs relevant de la zone d'action de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental- Oujda en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd Moustapha Loujidi, Route Aouint Essrak Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 - le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente Mille Dirhams (30 000,00 DH) TTC.  
 - l'estimation des coûts des prestations est de : (957 600,00 dhs) Neuf Cent Cinquante Sept Mille Six Cent Dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd Moustapha Loujidi, Route Aouint Essrak BP 704 – Oujda ;  
 - soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.  
 - Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de Consultation.

N° 4181/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)  
 Branche Eau  
 DIRECTION REGIONALE DRAA – TAFILALET  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 36-DRD/CE/AMD/1/2021 (Séance publique)

La Direction Régionale de l'ONEE-Branche Eau, sise à MEKNES, lance le présent appel d'offres qui concerne : L'entretien du réseau de distribution d'eau potable et réalisation des nouveaux branchements au centre de SKOURA – PROVINCE D'OUARZAZATE-  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.  
 L'estimation du coût des prestations s'élève à : 150.000,00 DH TTC  
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3.000,00 DH.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
 Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :  
 - Bureau d'ordre de la Direction Régionale Draa TAFILALET : 20, Rue Antsirabé – Meknès  
 Tél. : (05)35520508  
 Fax : (05)35524195  
 Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction-Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Draa Tafilalet de l'ONEE – Branche Eau, N° 20, Rue Antsirabé – Ville Nouvelle – Meknès- avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
 - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Régionale-Draa Tafilalet de l'ONEE –

Branche Eau, N° 20, Rue Antsirabé – Ville Nouvelle – Meknès- avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.  
 L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 09/06/2021 à 10 heures à la Direction Régionale DRAA TAFILALET de l'ONEE – Branche Eau à l'adresse citée ci-dessous : Direction Régionale de l'ONEE – Branche Eau, 20 Rue, Antsirabé – Ville Nouvelle-MEKNES.  
 Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offre ou les documents y afférents prière de contacter le service achat de la Direction Régionale DRAA TAFILALET de l'ONEE – Branche Eau- Adresse : 20, Rue Antsirabé – Meknès – Tel. : (05) 35-52-05-08 – Fax : (05)35-52-41-95.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE – Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats).

N° 4182/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)  
 Branche Eau  
 DIRECTION Draa-Tafilalet  
 Réalisation des opérations de recherche et de réparations des fuites au niveau des centres relevant de l'agence mixte de Zagora

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 38 DRD/CE/AMD/4/2021 Lot unique  
 La Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès, lance le présent appel d'offres qui concerne : Réalisation des opérations de recherche et de réparations des fuites au niveau des centres relevant de l'agence mixte de Zagora  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.  
 L'estimation du coût des presta-

tions s'élève à 300 000,00 DH TTC  
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 000 ,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.  
 Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau – Adresse : 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès. Tél : (05)35520508  
 Fax : (05)35524195  
 Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
 - soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
 - soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.  
 L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 09/06/2021 à 10H à la Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès.  
 Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter DRD/C de la direction Régionale

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE – Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats).

N° 4183/PC



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° HAO/PORH/06/2021  
 MAINTENANCE DES SALLES MACHINES

Le marché sera adjugé en lot unique.

Il sera procédé à l'ouverture des plis le **Jeu 03 JUIN 2021 à 10H00** au siège du Holding Al Omrane sis au 5, Rue Boundoq, Mail Central – Hay Riad- Rabat.

La caution provisoire est fixée à la somme de 2.000 DH.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublic.gov.ma](http://www.marchespublic.gov.ma)).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement relatives aux marchés du Groupe Al Omrane.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : **122.400,00 DH TTC (Cent Vingt Deux Mille Quatre Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises).**

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège du Holding Al Omrane précité,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de la consultation joint au dossier d'appel d'offres.

N° 4189/PA

**ZAFRIXCS SARL AU**  
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24-02-2021, l'Associée unique de la société « ZAFRIXCS SARL AU » au capital de Dix Mille (10.000,00) dirhams a décidé ce qui suit :  
 - Transfert du siège social de la société :  
 De l'adresse actuelle : N° 39, Boulevard Lalla Yacout, 5ème étage, Appt D Casablanca.  
 A la nouvelle adresse : Sec-ter 12, Rue Al Kattan, n°16, Hay Riad, Rabat  
 - Mise à jour des statuts de la société.  
 - Le dépôt du dossier est effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 776482 le 30 avril 2021.  
**N°4197/PA**

« SOCIETE DE GESTION ET D'EXPLOITATION DE FRANCHISE SARL »  
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05-03-2021, les associés de la société à responsabilité limitée « SOCIETE DE GESTION ET D'EXPLOITATION DE FRANCHISE SARL » ont décidé ce qui suit :  
 - Transfert du siège social de la société :  
 - De l'adresse actuelle : N°5, Rue Rouget de l'Isle Casablanca.  
 - A la nouvelle adresse : N° 371, Route d'Eljadida, magasins n° 2 et 3, Casablanca.  
 - Mise à jour des statuts.  
 - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 30 avril 2021 sous n° 776516.  
**N°4198/PA**

**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)**  
 Branche Eau  
 DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES  
 TRAVAUX DE MAINTENANCE DES ANTI-BELIERS POUR LES CENTRES DE DR8.  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 02/DR8/1/2021 Lot unique  
 Séance publique  
 La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux de maintenance des anti-béliers pour les centres de DR8.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
 L'estimation du coût des prestations s'élève à 1.200.000,00 DH TTC.  
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 12.000,00 DH.  
 Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :  
 - Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau. Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62.  
 Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.  
 Les plus des concurrents, éta-

blis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
 - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
 - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
 - Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.  
 L'ouverture des plis aura lieu le 07/06/2021 à partir de 10h00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau sise au Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.  
 Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Divisions Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau - Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque - Laâyoune. Fax : 05 28 89 24 39 - Email : [stalha@onee.ma](mailto:stalha@onee.ma) ; [hmoussaoui@onee.ma](mailto:hmoussaoui@onee.ma).  
 Les demandes d'éclaircissements peuvent être également formulées sur le portail des marchés publics. Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).  
**N° 4184/PC**

**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)**

Royaume du Maroc  
 Province de Benslimane  
 Pachalik de Bouznika  
 Commune de Bouznika  
 Direction des Services  
 Division d'Urbanisme  
 306/2021

**AVIS DE DEPOT**

Le président du Conseil communal de Bouznika informe l'ensemble du public qu'une enquête de commodo et incommodo d'une durée de quinze jours (15 jours) sera ouverte au siège de la Commune de Bouznika et ce à partir du .  
 Suite à la demande présentée par monsieur Abelkrim Benbakrim pour l'obtention d'une autorisation d'aménagement d'un café-snack sur le RDC commercial et la mezzanine de l'immeuble r+4 objet du titre foncier n°60100/R, sis au centre de Bouznika, angle boulevard Hassan II et boulevard Allal Ben Abdellah.  
 Ladite demande et le registre d'enquête se trouvent à la division d'urbanisme dépendant de la commune de Bouznika, afin d'être vu par qui de droit, enregistré ses observations et ce durant les horaires de travail administratifs.  
**N°4196/PA**

Branche Eau  
**DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES**  
 ETALONNAGE METROLOGIQUE DES APPAREILS DE MESURE DES LABORATOIRE DE DR8.  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 03/DR8/1/2021 à Lot unique Séance publique  
 La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Etalonnage métrologique des appareils de mesure des laboratoires de DR8.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
 L'estimation du coût des prestations s'élève à 204.000,00 DH TTC.  
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3.000,00 DH.  
 Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :  
 - Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau. Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62.  
 Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.  
 Les plus des concurrents, éta-

blis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
 - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
 - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
 - Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.  
 L'ouverture des plis aura lieu le 07/06/2021 à partir de 10h00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau sise au Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.  
 Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Divisions Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau - Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque - Laâyoune. Fax : 05 28 89 24 39 - Email : [stalha@onee.ma](mailto:stalha@onee.ma) ; [hmoussaoui@onee.ma](mailto:hmoussaoui@onee.ma).  
 Les demandes d'éclaircissements peuvent être également formulées sur le portail des marchés publics. Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).  
**N° 4185/PC**

- Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
 - Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.  
 L'ouverture des plis aura lieu le 07/06/2021 à partir de 10h00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau sise au Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.  
 Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Divisions Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau - Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque - Laâyoune. Fax : 05 28 89 24 39 - Email : [stalha@onee.ma](mailto:stalha@onee.ma) ; [hmoussaoui@onee.ma](mailto:hmoussaoui@onee.ma).  
 Les demandes d'éclaircissements peuvent être également formulées sur le portail des marchés publics. Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).  
**N° 4186/PC**

**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)**  
 Branche Eau

**DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES ACQUISITION DU MEDIA FILTRANT, DES POUCHES ET CARTOUCHES POUR LES STATIONS DE TRAITEMENT DE DAKHLA**  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 05/DR8/AM8/2/2021a  
 Lot unique  
 La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne l'acquisition du média-filtrant, des poches et cartouches pour les stations de traitement de Dakhla.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
 L'estimation du coût des prestations s'élève à 1.080.000,00 DH TTC  
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.800,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.  
 Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
 Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
 - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc avant la date et l'heure fixées pour la

séance d'ouverture des plis.  
 - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
 - Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.  
 L'ouverture publique des plis aura lieu le 07/06/2021 à 10h00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) -sise au Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.  
 Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter le Chef de la Division Achats de la Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) de l'ONEE- Branche Eau - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc - Tel : 05 28 89 36 56 Fax : 05 28 89 24 93 - Email : [stalha@onee.ma](mailto:stalha@onee.ma); [hmoussaoui@onee.ma](mailto:hmoussaoui@onee.ma)  
 Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).  
**N° 4186/PC**

**ROYAUME DU MAROC**  
**LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS**  
**DIRECTION REGIONALE D'AGRICULTURE DRAA-TAFILALET ERRACHIDIA**  
**LE PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE N°2 DES MARCHES PREVUS POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2021**  
 Le programme prévisionnel complémentaire N°2 que le Directeur Régional de l'Agriculture Draa-Tafilalet envisage de lancer pour l'exercice 2021 est le suivant :

| TYPE    | OBJET                                                                                                                                                            | LIEU D'EXECUTION | MODE PASSATION | PERIODE PREVUE DE LANCEMENT | SERVICE CONCERNE | RESERVER AU PME |
|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------|-----------------------------|------------------|-----------------|
| SERVICE | développement d'une application intranet pour la gestion des stocks et du parc automobile au profit de la Direction Régionale de l'Agriculture de Draa-Tafilalet | Errachidia       | AO 20/2021     | MAI-21                      | SSI 0657831695   | -               |

**N°4188/PA**

**Royaume du Maroc**  
**Ministère de l'Intérieur**  
**Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra**  
**Province de Béni-Mellal**  
**Secrétariat Général**

**AVIS MODIFICATIF ET REPORT**

Concernant **A.O.O n° 03/PRDTS-FDR/2021, publié aux journaux :**  
 ♣ **Libération : N° 9292 du 14/04/2021**  
 ♣ **Rissalat Al Oumma N° 11799 du 13/04/2021**

Il est porté à la connaissance du public que l'estimation des coûts des prestations et la date d'ouverture des plis, prévue initialement le 10/05/2021 à 12 heures, d'appel d'offres N° 03/PRDTS-FDR/2021 concernant : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN DISPENSARE RURAL GUETTAYA A LA COMMUNE DE GUETTAYA CERCLE KASBAT TADLA, PROVINCE DE BENI MELLAL, sont modifiée et reportée comme suit :

| Estimation des coûts des prestations                                                         | Date et heures d'ouverture des plis |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| 573.259,20 Dhs) « Cinq Cent Soixante Treize Mille Deux Cent Cinquante Neuf Dirhams,20 cts ». | 21/05/2021 à 10 heures              |

**Le reste sans changement**

**N°4187/PA**



## John Coates : Rien ne peut empêcher les JO d'avoir lieu comme prévu

Rien ne pourra empêcher les Jeux olympiques de Tokyo d'avoir lieu comme prévu, en dépit de l'épidémie de coronavirus toujours en cours, a affirmé samedi le vice-président du Comité international olympique (CIO), John Coates.

Interrogé sur le fait de savoir si un scénario empêchant la tenue des JO, qui doivent débuter en juillet au Japon, était envisageable, M. Coates a répondu: "Non, il n'y en a pas". "Nous avons passé la première moitié de l'année dernière à identifier tous les pires scénarios" puis "nous avons passé les six mois suivants à identifier les mesures pour parer" à la

crise sanitaire, a-t-il ajouté.

"Nous avons déployé une incroyable quantité de travail pour des procédures en mesure d'assurer la sécurité des athlètes (...) qui maintenant sont renforcées par l'accès à des vaccins" des sportifs, a assuré M. Coates.

Jeudi, les laboratoires Pfizer et BioNTech ont annoncé avoir conclu un protocole d'accord avec le CIO pour fournir des vaccins contre la Covid-19 à destination des sportifs et délégations de tous les pays participant aux Jeux olympiques de Tokyo.

# Chelsea contrarie City avant la finale de C1

*Ziyech de nouveau buteur*

Chelsea a retardé le septième sacre en Premier League de Manchester City en s'imposant samedi à l'Etihad Stadium (2-1) lors de la 35e journée et a pris un petit ascendant psychologique à trois semaines de la finale de Ligue des champions entre les deux formations.

Mené 1-0, l'équipe de Thomas Tuchel a renversé le match pour s'imposer dans le temps additionnel face à un effectif de City, il est vrai, très remanié.

Cette victoire est la deuxième de l'entraîneur allemand contre Pep Guardiola, après celle en demi-finale de Coupe d'Angleterre le mois dernier (1-0). Elle permet aux Blues de s'emparer de la 3e place au classement aux dépens de Leicester.

Les Citizens devront eux patienter pour être titrés. Avec 13 points d'avance en tête du classement, ils vont désormais guetter un faux pas de leur dau-

phin et grand rival Manchester United qui débute une série de trois matches cette semaine par un déplacement à Aston Villa dimanche. Les Sky Blues ne rejoignent eux que vendredi contre Newcastle.

Plutôt qu'une répétition générale avant la grande finale du 29 mai à Istanbul, cette rencontre a surtout été un duel psychologique entre Pep Guardiola et Thomas Tuchel.

"Nous savons bien que ce résultat ne va pas changer la finale (de la Ligue des champions), mais nous avons conscience que nous sommes capables de les battre", s'est félicité le technicien allemand.

Sans surprise, l'entraîneur catalan a transformé son équipe dans des proportions spectaculaires, avec neuf titulaires du match retour contre le PSG laissés sur le banc ou mis au repos. Son dispositif en 3-1-4-2, avec Sterling derrière les deux attaquants Jesus et Agüero, était inédit cette saison. Mais il

rappelait beaucoup celui mis en place contre Lyon, en août dernier, en quart de finale de la Ligue des champions (1-3). Les Citizens avaient, ce jour-là, payé très cher l'imagination sans limite de leur entraîneur.

Thomas Tuchel a senti le piège, en se passant de cinq titulaires de la demi-finale de mercredi contre le Real Madrid, et en titularisant deux seconds choix (Alonso et Gilmour).

La signification de ce résultat est donc relative. Mais en cas de mauvais scénario à Istanbul, l'histoire retiendra peut-être ce nouveau coup de folie tactique de Guardiola.

Seule une erreur défensive du Danois Andreas Christensen a pu permettre aux hommes de Guardiola d'ouvrir le score. Son dégagement manqué a permis à Jesus de pouvoir centrer, pour Agüero, qui n'a pu reprendre le ballon, au profit de Raheem Sterling (1-0, 44e).

Blessé sur cette occasion, Christensen a été remplacé dans la foulée. Un

motif d'inquiétude pour Thomas Tuchel, qui en a fait un titulaire depuis son arrivée.

City n'a pas profité de ce coup du sort dans les rangs de Chelsea pour prendre le large, à l'image de cette panenka complètement ratée de Sergio Agüero avant la pause, sur un penalty qui aurait pu permettre à City de mener 2-0 (45+3). "C'est sa décision. Il a décidé de faire cela à sa façon, il n'y a rien à ajouter", a préféré évacuer Guardiola après le match.

Il a fallu une perte de balle de Rodri au milieu de terrain pour que Chelsea égalise, d'une frappe de Hakim Ziyech à l'entrée de la surface de réparation, à ras de terre (1-1, 63e). C'est déjà le Marocain qui avait inscrit le but de la victoire en Cup mi-avril.

Les Blues ont progressivement fait monter la pression, et retrouvé un allant similaire à celui vu contre le Real Madrid en Ligue des champions mercredi. Ils ont tenu la dragée haute même après

l'entrée en jeu de Gündogan et Foden.

Deux buts de Werner et Hudson-Odoi ont été refusés pour hors jeu, et un lob de Marcos Alonso s'est passé juste à côté du cadre. La défense de City a fini par voler en éclats, comme elle l'avait fait avec ce même dispositif face à Lyon l'été dernier. Le but est venu de deux joueurs en quête de confiance, Werner à la passe, Alonso à la conclusion (1-2, 90+2).

"Dans 21 jours, nous allons de nouveau les affronter, et nous allons essayer de tirer les leçons de ce match", a expliqué Guardiola en attendant sa nouvelle bataille tactique avec Tuchel.

En soirée, Liverpool s'est imposé 2-0 face à Southampton grâce à Sadio Mané et Thiago Alcantara, ce qui lui permet de garder un petit espoir de qualification pour la prochaine Ligue des champions. Les Reds, qui ont un match en retard à jouer jeudi chez Manchester United, sont sixièmes à six points de la quatrième place.



# L'Inter fête son scudetto de belle manière



Foule de supporters devant le stade, haie d'honneur à l'entrée sur le terrain et avalanche de buts avec des remplaçants à l'honneur: l'Inter Milan a célébré samedi son scudetto en atomisant la Sampdoria (5-1), qui

n'avait pas l'intention de gâcher la fête.

Huis-clos sanitaire oblige, c'est devant San Siro que quelques milliers de supporters nerazzurri ont pu faire la fête. Antonio Conte avait laissé sur le banc plusieurs des grands artisans du

plaidissements ont accueilli Antonio Conte et ses troupes avant la rencontre.

"Les supporters attendent depuis longtemps, nous sommes contents de pouvoir leur offrir cette joie", a souligné Antonio Conte sur Sky Sport.

À l'entrée sur le terrain, les joueurs de la Sampdoria ont formé une haie d'honneur, seul signe de célébration faute d'une ambiance à la hauteur de l'événement: le premier titre de championne d'Italie depuis 2010 pour l'Inter, validé le week-end dernier à quatre journées de la fin de la saison.

Invités modèles n'ayant plus rien à perdre ni à gagner, les joueurs de Claudio Ranieri le sont restés une fois le match commencé, se gardant bien de perturber la fête.

Antonio Conte avait laissé sur le banc plusieurs des grands artisans du

titre (Lukaku, Barella, Brozovic, Perisic, Skriniar, De Vrij...) pour associer tout le monde au festin.

Dès la 4e minute, le "soldat" Roberto Gagliardini était récompensé en ouvrant la marque au terme d'une magnifique action collective. Alexis Sanchez, frustré par son faible temps de jeu, s'est aussi rattrapé avec un doublé (26e, 36e) qui a éteint les quelques velléités de la Samp, revenue au score par Keité Baldé (35e).

Conte a lancé en seconde période le gardien remplaçant Ionut Radu puis l'attaquant Andrea Pinamonti qui ne s'est pas fait prier pour marquer son premier but en Serie A sous le maillot de l'Inter (61e).

Romelu Lukaku pouvait tranquillement profiter du spectacle depuis le banc, et applaudir le 16e but de Lautaro Martinez, qui a pris en charge le penalty

(70e) en l'absence du Belge, tireur habituel.

Voilà ce qu'on appelle une célébration sans fausses notes, aux allures de revanche pour les Nerazzurri après la défaite à Gênes (1-2), l'un des deux seuls revers de la saison en championnat.

"On n'a jamais changé notre attitude, même quand on est passé en tête du championnat. La victoire doit entrer dans le cerveau, cela doit devenir une drogue", a souligné Conte.

L'entraîneur a été moins disert sur son avenir, alors que le club reste dans la tourmente financière, avec de nouvelles mesures d'économies à venir selon la presse italienne: "Je ne suis pas là pour parler de l'avenir, nous devons profiter de ces moments, car nous savons à quel point nous avons travaillé et souffert", a-t-il souligné.

# Sport

Botola Pro D1

## Le DHJ confirme et le RCOZ respire

Le Rapide Oued Zem s'est imposé face à la Renaissance de Zemamra sur le score de 3 buts à 2, samedi soir au Complexe de l'OCF de Khouribga, en match comptant pour la 15<sup>e</sup> journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football.

Les hommes de Fouad Sahabi ont ouvert la marque dès la 9<sup>e</sup> minute par Mohamed Rouhi, avant que son coéquipier Issam Boudali ne creuse l'écart à deux reprises (22<sup>e</sup>, 40<sup>e</sup>). Abdessamad El Moubarki et Saad Lamti ont réduit le score pour les visiteurs sur penalty, respectivement à la 52<sup>e</sup> et la 66<sup>e</sup> minutes.

Le Rapide Oued Zem occupe, désormais, la 15<sup>e</sup> place avec 10 points, tandis que son adversaire du jour est lanterne rouge (2 pts).

Le Difaâ d'El Jadida (DHJ), autre club qui patauge en bas du tableau, a surclassé le Hassania d'Agadir (HUSA) sur le score de

1 but à 0, au stade El Abdi d'El Jadida. L'unique but de la rencontre a été l'œuvre de Masoud Juma (54<sup>e</sup>).

Grâce à cette victoire, le DHJ est 11<sup>e</sup> avec 17 unités ex æquo avec le Youssoufia Berrechid et le Chabab Mohammédia. Le Hassania d'Agadir conserve sa 3<sup>e</sup> place au classement (23 pts).

Le troisième match disputé samedi a opposé au stade d'honneur à Oujda le Mouloudia local (MCO) à l'Olympic de Safi. Cette rencontre s'est soldée en faveur du MCO par 3 à 2, grâce aux réalisations de Demba Camara (19<sup>e</sup>, 90<sup>e</sup>) et de Salaheddine Bahi (93<sup>e</sup>), tandis que Hamza Khabba a réduit l'écart pour les Safiots à deux reprises (23<sup>e</sup>, 60<sup>e</sup>).

À la faveur de cette victoire, le MCO est 6<sup>e</sup> du classement avec 20 unités, tandis que l'Olympic de Safi est 7<sup>e</sup> (18 pts), aux côtés du FUS de Rabat, du Moghred de Fès et de la Renais-

sance de Berkane.

Le quatrième match qui a eu lieu samedi au stade El Bachir de Mohammédia entre le SCCM et le FUS s'est achevé sur un nul blanc.

Vendredi, au Grand stade de Tanger, l'Ittihad de Tanger s'est imposé face au Youssoufia de Berrechid sur le score de 2 buts à 0.

Une victoire qui permet à l'IRT de se hisser à la 3<sup>e</sup> place avec 23 unités, aux côtés de l'AS

FAR et du Hassania d'Agadir, tandis que son adversaire a été rejoint, comme précité, à la 11<sup>e</sup> place (17 pts) par le SCCM et le DHJ.

Il convient de rappeler en dernier lieu que la page de cette 15<sup>e</sup> journée, ultime acte de la phase aller, devait être tournée hier avec la programmation de trois rencontres, à savoir RSBMAT, ASFAR-WAC et Raja-MAS.

### Moutawalli écarté de l'équipe première

Premier coup de poing sur la table de Lassad Chabi. L'entraîneur des Verts n'a pas apprécié du tout le comportement de Mohcine Moutawalli qui avait refusé, une fois intégré aux ultimes minutes du match des quarts de finale de la Coupe du Trône contre l'ASFAR, de porter le brassard de capitaine et de tirer un penalty.

La décision prise par Chabi consiste à écarter Mohcine Moutawalli de l'équipe première et ce dernier ne devait pas être aligné hier pour le match du championnat contre le MAS. Il devrait aussi manquer le match des quarts finale aller de la Coupe de la Confédération, prévu dimanche prochain à Johannesburg, contre Orlando Pirates.

## Divers

### Championnat D2

Voici les résultats de la 21<sup>e</sup> journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, à l'issue des matches disputés samedi:

CJBG-WST : 2-1

IZK-TAS : 2-0

RAC-KAC : 1-2

CAK-UTS : 2-0

À noter que les matches JSS-KACM, SM-WAF, OCK-ASS et OD-RBM devaient avoir lieu dimanche.

### Saltou prêt à Ahly Tripoli

L'attaquant libyen du FUS de Rabat, Anis Saltou, a été prêté au club libyen d'Ahly Tripoli jusqu'à la fin de la saison (2020-2021), a annoncé vendredi le club rbati.

Ce prêt a été conclu moyennant "une contrepartie financière sans option d'achat", indique un communiqué du FUS.

L'attaquant libyen rejoindra sa nouvelle formation lors des prochains jours. Il avait déjà défendu les couleurs d'Ahly Tripoli à deux reprises.

Alors libre de tout contrat, Saltou avait signé pour le FUS en octobre dernier pour trois ans, en provenance de l'Ittihad Alexandrie d'Egypte.

Sous les couleurs du FUS, Anis Saltou a inscrit 3 buts, à l'issue de la 14<sup>e</sup> journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football.

## Athlétisme : Signature à Rabat d'une convention-cadre de partenariat pour la promotion du sport scolaire

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saaid Amzazi, président de la Fédération Royale marocaine du sport scolaire, et Abdleslam Ahizoune, président de la Fédération Royale marocaine d'athlétisme (FRMA), ont présidé, vendredi à Rabat, la cérémonie de signature d'une convention-cadre de partenariat entre le ministère et la Fédération.

La signature de cette convention, qui porte sur la promotion du sport scolaire dans le domaine de l'athlétisme et la mise en place de cursus et filières sport-étude consacrés à cette discipline, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action présenté devant S.M le Roi Mohammed VI, le 17 septembre 2018.

Elle intervient également en exé-

cution de l'accord de partenariat signé devant le Souverain entre le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de la Culture, de la Jeunesse et du Sport, portant sur la création de cursus pédagogiques intégrés "sport-étude".

La signature de l'accord ambitionne de mettre en œuvre des projets de mise en action des dispositions de la loi-cadre 51-17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, en l'occurrence le projet n°11 visant la création de cursus "sport-étude" afin de permettre aux sportifs scolarisés de bénéficier d'une formation sportive, cognitive, culturelle, intégrée, équilibrée et complémentaire, à même de concilier entre le développement de leurs compétences sportives et capacités physiques, et l'acquisition de

connaissances en langues et cultures.

À cette occasion, M. Amzazi a indiqué, dans une déclaration à la presse, que cette convention-cadre permettra d'instaurer des cursus et filières sport-étude en athlétisme, au sein des établissements scolaires, ou au sein des centres de formation sportifs, outre la qualification de l'élément humain, à travers des sessions de formation, l'échange d'expériences et d'expertise, en particulier dans le domaine de l'arbitrage, l'entraînement et la gestion.

La signature de cette convention permettra en outre la valorisation de la coopération conjointe entre le ministère et la Fédération en vue de promouvoir la pratique de l'athlétisme aux niveaux local, régional, national et international, dénicher de nouveaux talents, à travers des compétitions sportives et généraliser la pratique de l'athlétisme dans les établissements

scolaires et les institutions de formation des cadres, a-t-il poursuivi.

Le Maroc compte à son actif un palmarès riche en performances et titres en athlétisme aux niveaux continental et mondial, a poursuivi M. Amzazi, soulignant que pour découvrir de nouveaux talents, il était primordial de consolider cette relation entre le ministère et la FRMA, à l'instar des conventions déjà signées avec les autres fédérations sportives et ligues, l'objectif étant de permettre aux élèves de pratiquer ce sport dans les meilleures conditions.

De son côté, M. Ahizoune a relevé que la Fédération, dans ses efforts pour encourager les jeunes talents, met ses centres de formation à la disposition du ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, afin d'y organiser les compé-

tions scolaires au niveau des académies.

Les encadrants d'athlétisme sont au départ des professeurs d'éducation physique, a-t-il indiqué dans une allocution de circonstance, rappelant à cet égard le contrat-programme relatif à la mise à niveau de l'athlétisme, signé en 2007 entre le gouvernement et la FRMA et reposant essentiellement sur l'appui aux mécanismes de formation des sportifs et entraîneurs, le développement des équipements sportifs et la généralisation à grande échelle de la pratique de l'athlétisme chez les jeunes.

M. Ahizoune a également mis en exergue le rôle joué par les cursus et filières sport-étude en matière de développement des capacités des élèves dans les domaines sport et étude, faisant savoir que les meilleures notes au baccalauréat ont été obtenues par des élèves inscrits dans ces cursus.